

LA COHÉRENCE DES POLITIQUES  
DES PAYS DE L'OCDE À L'ÉGARD DE L'ASIE DE L'EST :  
ENJEUX POUR LE DÉVELOPPEMENT

par

K. Fukasaku, M. Kawai, M.G. Plummer  
et A. Trzeciak-Duval

S'ils veulent promouvoir des politiques cohérentes par rapport à leurs objectifs de développement, les pays de l'OCDE devront relever au moins cinq grands défis :

- garantir la sécurité et la stabilité politique ;
- anticiper les effets de leurs politiques macroéconomiques sur la croissance des pays en développement ;
- élargir l'accès au marché pour les pays en développement et renforcer leurs capacités ;
- appuyer les structures de gouvernance contribuant au maintien de la stabilité financière ;
- améliorer l'efficacité de l'aide.



## CAHIER DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N° 26

### **La Cohérence des politiques des pays de l'OCDE à l'égard de l'Asie de l'Est : enjeux pour le développement**

*par*

**K. Fukasaku, M. Kawai, M.G. Plummer et A. Trzeciak-Duval**



LES IDÉES EXPRIMÉES ET LES ARGUMENTS AVANCÉS DANS CETTE PUBLICATION SONT CEUX DES AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CEUX DE L'OCDE, DE SON CENTRE DE DÉVELOPPEMENT OU DES GOUVERNEMENTS DE LEURS PAYS MEMBRES.

## **Table des matières**

Remerciements .....	4
Introduction et présentation .....	5
Repenser le processus de développement de l'Asie de l'Est .....	14
La crise de l'Asie de l'Est et au-delà .....	25
Notes .....	42
Bibliographie .....	45
Autres titres dans la série .....	49

## **Remerciements**

Les auteurs remercient Louka Katseli, Richard Pomfret et les autres participants du séminaire ainsi que Richard Carey, Paul Isenman, Shigeo Kashiwagi, Daisaku Kihara, Willi Leibfritz et Charles Pigott pour leurs précieux commentaires et suggestions. Ils tiennent également à saluer le travail de révision de Bob Cornell, Colm Foy, Ulrich Hiemenz, Johannes Jütting et Helmut Reisen sur une version antérieure de ce texte.

Le Centre de développement exprime ses remerciements au gouvernement du Japon pour son soutien financier.

Les opinions exprimées dans ce Cahier de politique économique sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OCDE, du Centre de développement ou de leurs pays membres.

## **Introduction et présentation**

Le processus de développement de l'Asie de l'Est est encore mal compris — en particulier son caractère séquentiel en grappe — de même que les effets de voisinage qui lient les économies à différents niveaux de développement industriel. Quelle influence les différents vecteurs de politique transmis par les pays de l'OCDE — notamment dans le domaine des échanges, de l'investissement et de l'aide — ont-ils eu sur le développement de la région ? Dans quelle mesure cet impact a-t-il été tributaire des capacités de réaction des pays d'Asie de l'Est, par le biais de leurs propres politiques publiques ?

En s'inspirant du chapitre I d'une étude à paraître (Fukasaku *et al.*, 2005), ce Cahier de politique économique retrace les grandes lignes de l'évolution de l'Asie de l'Est sur plusieurs décennies — et notamment depuis le milieu des années 80 — en se plaçant dans l'optique de la « cohérence des politiques pour le développement » des pays de l'OCDE. Il aborde également les grandes questions à l'ordre du jour des politiques régionales, tire les leçons pour d'autres régions en développement et identifie les futurs grands enjeux de la cohérence des politiques dans les pays de l'OCDE.

### ***L'impact des politiques des pays de l'OCDE sur le développement : le cas de l'Asie de l'Est***

Dans leur déclaration sur le développement prononcée à l'issue de leur réunion de 2002, les ministres de l'OCDE appelaient l'Organisation à « améliorer la compréhension des aspects 'développement' des politiques des États membres et leur impact sur les pays en développement ». Le lancement d'un programme horizontal sur la cohérence des politiques pour le développement est venu répondre à cet appel (OCDE, 2003c).

L'expression « cohérence des politiques » recouvre différents niveaux d'interaction dans les mesures adoptées. Sur le plan international, les politiques appliquées par les différentes institutions se doivent d'être cohérentes, ainsi que les positions adoptées par leurs pays membres. Au niveau national, la cohérence renvoie à l'adéquation entre les objectifs et les instruments mis en œuvre par les pays membres de l'OCDE dans un domaine d'intervention donné — la coopération au développement par exemple — mais aussi entre les objectifs de plusieurs interventions — aide et commerce notamment — face à leurs effets combinés sur les pays en développement. Le problème de l'incohérence des politiques pour le développement se manifeste donc dès lors que l'objectif d'une politique

particulière — aide ou accords préférentiels temporaires — est compromis ou contrecarré par les interventions publiques dans d'autres domaines — comme la protection commerciale et les subventions agricoles. Le programme de l'OCDE cherche à identifier ces incohérences dans des contextes politiques précis et à proposer des actions visant à garantir que les politiques adoptées par les pays de l'OCDE contribuent ou, du moins, ne nuisent pas aux intérêts économiques des pays en développement<sup>1</sup>. En outre, les travaux de l'OCDE en la matière entendent favoriser et appuyer les efforts consentis par ses pays membres et les pays en développement pour encourager la promotion systématique d'interventions politiques se renforçant mutuellement — cela concerne les politiques d'aide, bien entendu, mais pas uniquement. Parmi les interactions des politiques de l'OCDE susceptibles d'affecter l'impact du développement figurent celles qui résultent des actions conjuguées dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'investissement, des migrations et de l'aide.

Les problématiques relatives à la cohérence identifiées lors d'études de cas nationales et régionales peuvent apporter des informations concrètes et extrêmement pertinentes quant aux effets des politiques des pays de l'OCDE sur le développement. Une première étude de cas régionale s'est intéressée à l'Asie de l'Est, en s'attachant spécifiquement aux expériences de développement de la région dans les années d'après-guerre et, plus particulièrement, depuis le milieu des années 80. Les liens entre les économies en développement et en transition de la région et les grands pays de l'OCDE sont solides — du fait notamment des échanges internationaux de biens et de services mais aussi à cause des flux de capitaux, de technologie et de main-d'œuvre. L'Asie de l'Est présente donc un intérêt tout particulier quand il s'agit d'étudier l'impact des politiques de l'OCDE sur le développement.

### ***Cohérence des politiques : les grandes leçons de l'Asie de l'Est***

Plusieurs pays en développement de l'Asie de l'Est ont connu simultanément, au début des années 70 puis à nouveau au milieu des années 80, un revirement complet de leur processus de développement séquentiel en grappe (voir la section suivante sur ce point). De fait, au-delà de ce processus, la conjoncture internationale a connu de profondes évolutions. Sur le plan macro-économique, la souplesse des politiques monétaires des pays de l'OCDE dans les années 70 a entraîné de faibles taux d'intérêt réels. En Asie, les NEI (nouvelles économies industrielles : Corée ; Hong-Kong, Chine ; Singapour et Taipei chinois) ont commodément financé leur forte demande d'investissement en empruntant des pétrodollars recyclés *via* des banques à Londres et à New York (Frankel et

Roubini, 2003). Les relocalisations d'industries manufacturières à forte main-d'œuvre dans les économies d'Asie de l'Est ont également été favorisées par les appréciations successives du yen, notamment en septembre 1985, après les accords de Plaza sur le réalignment des cours du yen et du dollar. Au début des années 90, les taux d'intérêt réels aux États-Unis et dans d'autres pays de l'OCDE sont à nouveau retombés, incitant les capitaux internationaux en quête de rendements supérieurs à se tourner vers l'Asie de l'Est et d'autres économies émergentes. Ainsi, des facteurs macro-économiques externes ont exercé une influence significative sur les économies d'Asie de l'Est par le biais des relations commerciales et financières.

Une corrélation positive entre des initiatives de libéralisation et une forte performance des échanges et des investissements directs étrangers (IDE) a été un autre facteur déterminant sur lequel a reposé le développement de l'Est asiatique. Le Japon et les NEI sont devenus des sources d'IDE en progressant sur l'échelle technologique du développement industriel et en commençant à délocaliser les activités à forte intensité de main-d'œuvre dans des pays de la région moins développés. Autrement dit, les incitations et stimulations à la croissance ont été produites et transmises par les économies plus avancées à celles qui le sont moins par le biais, d'une part, d'une restructuration et d'un ajustement industriels constants, et d'un abaissement progressif des barrières aux échanges et aux IDE, d'autre part. Les réductions tarifaires unilatérales pour les pièces et composants des industries du matériel et de l'outillage, conjuguées à un recours extensif aux ristournes sur droits de douane, ont joué un rôle central dans l'instauration de systèmes internationaux de production et de distribution, stimulant ainsi les échanges et les investissements intra-régionaux de produits manufacturés, électroniques en particulier.

L'aide internationale, qui a surtout pris la forme de prêts à conditions préférentielles, a soutenu la croissance des pays en développement. Elle s'est concentrée sur le commerce extérieur et les investissements directs provenant de l'étranger, en finançant les infrastructures économiques et le développement des ressources humaines. Cette aide a aussi contribué à renforcer les cadres politiques et les fondamentaux institutionnels des pays bénéficiaires, comme l'ont montré les réformes entreprises en Chine. Les économies d'Asie de l'Est ont réussi à instaurer un couple « échanges/IDE » grâce à leurs environnements politiques propices (climat favorable aux investissements) et leurs capacités institutionnelles et humaines à absorber les capitaux étrangers. Elles ont su exploiter ces opportunités pour développer leurs exportations et leurs importations à des fins d'industrialisation et de développement. En termes d'échange de produits manufacturés, d'IDE et d'APD (aide publique au développement), ces économies ont réussi à tirer parti de l'impact positif des

politiques de l'OCDE. Cela étant, la cohérence des politiques des pays de l'OCDE est restée globalement faible en ce qui concerne l'agriculture. Pendant et après la crise de 1997-98, plusieurs pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Thaïlande en particulier, ont redécouvert l'importance du secteur agricole pour soutenir les recettes à l'exportation et le revenu des ménages ruraux, mais aussi pour absorber les travailleurs déplacés, contribuant ainsi à la reprise économique et à la stabilité politique.

L'impact des politiques agricoles des pays de l'OCDE sur la croissance et la lutte contre la pauvreté varie de manière significative selon les pays de l'Asie de l'Est en développement. Pour les produits de base, cet impact dépend, entre autres, de la manière dont ces politiques influencent les cours mondiaux des matières premières, de l'ampleur des liens entre le secteur agricole intérieur des pays de l'Asie de l'Est et ces marchés de matières premières, ainsi que d'autres caractéristiques structurelles et institutionnelles de leurs économies. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Asie de l'Est, l'impact des politiques des pays de l'OCDE pour le riz et le sucre sur la lutte contre la pauvreté devrait être plus marqué au Vietnam qu'en Indonésie, par exemple. En Indonésie, le marché du travail est tellement intégré que les salaires agricoles sont largement exogènes au secteur rural et agricole. Ce qui n'est probablement pas le cas au Vietnam. Étant donné que le marché du travail dans les zones rurales est moins bien intégré à celui des zones urbaines, une baisse des prix agricoles (conséquence des politiques des pays de l'OCDE) devrait avoir un effet de compression sur les taux de salaire agricole et donc un impact plus direct sur la pauvreté dans les zones rurales. Pour les produits transformés, des politiques de l'OCDE, comme la progressivité des droits de douane ou les barrières non tarifaires, pourraient freiner le développement de l'agroalimentaire, secteur susceptible de devenir un réel pourvoyeur d'emplois, de valeur ajoutée et de progrès scientifique. Cette analyse souligne l'importance et l'intérêt d'études de cas comparées menées dans le cadre de la recherche sur la cohérence des politiques.

### ***Implications pour les autres régions en développement***

Tirer les leçons d'épisodes internationaux de développement n'est pas chose aisée et l'Asie de l'Est ne fait pas exception. Chaque pays et chaque région diffèrent à des niveaux fondamentaux — institutions politiques, juridiques et économiques, fondamentaux économiques, élaboration et mise en œuvre de la politique macro-économique, organisation industrielle, caractéristiques des facteurs de production et degré d'ouverture vers l'extérieur. Ces traits peuvent avoir une importance extrême sur la transmission ou le filtrage de la politique



économique. Mais le contexte historique subjectif dans lequel intervient le développement n'est pas sans conséquences. Comme nous l'avons vu, la croissance de l'Asie de l'Est depuis le début des années 70, et plus spécifiquement depuis le milieu des années 80, a dépendu de diverses évolutions positives des marchés internationaux, comme la variation propice des taux de change et d'intérêt, l'abondance des flux de capitaux sur les places financières et un progrès technologique qui a facilité la mondialisation et la restructuration industrielle. Une approche uniforme en matière de politique économique s'avère très risquée. D'où cette première règle d'or, dès qu'il s'agit de tirer les leçons de l'expérience : le faire avec beaucoup de précautions, en ayant toujours à l'esprit les particularités du pays concerné.

Cela étant, l'expérience des pays de l'Asie de l'Est révèle, au-delà de différences ponctuelles, des caractéristiques communes à l'origine des réussites nationales. Il devrait y avoir des raisons à la prospérité de l'Asie ces dernières décennies, après tout, alors que l'Amérique latine et l'Afrique ont stagné. De fait, si l'on en juge par l'expérience de cette région mais également par celle des pays de l'OCDE, on peut identifier la série suivante de variables clés de politique économique pour la réussite économique.

- La stabilité politique, d'abord, favorisée par des accords de sécurité et rendue possible par la démocratie ou l'existence d'un consensus social.
- Ensuite, la stabilité macro-économique. Contrairement à une opinion largement répandue, les cinq pays<sup>2</sup> frappés par la crise financière de 1997-98 avaient des fondamentaux macro-économiques assez solides à la veille de la tourmente. La distorsion provenant des incitations du marché financier et un développement institutionnel insuffisant ont été les principaux catalyseurs de cette crise.
- Troisièmement, l'existence de politiques, mais aussi de capacités institutionnelles et humaines de réaction, du côté des économies en développement, afin de bénéficier des politiques et réformes positives poursuivies par les pays de l'OCDE, comme la libéralisation commerciale, l'essor des IDE, de faibles taux d'intérêt et l'expansion macro-économique.
- Quatrièmement, des politiques d'ouverture commerciale et d'IDE sont nécessaires, au moins à moyen terme. Si les économistes débattent encore du caractère nécessaire ou suffisant de l'ouverture commerciale pendant la première phase d'industrialisation, ils s'accordent néanmoins sur le fait qu'elle est indispensable (mais non suffisante) à moyen et long terme. L'expérience de l'Asie de l'Est confirme ce point, de même que les exemples négatifs des pays d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient.

- Cinquièmement, le fait de promouvoir des niveaux élevés d'épargne et d'investissement intérieurs contribue à favoriser le développement d'institutions financières efficaces et à engendrer des taux d'intérêt réels positifs.
- Sixièmement, le développement financier joue certes un rôle de premier plan dans tout programme de réforme économique réussi, mais la planification reste vitale. La réforme des institutions financières ne peut être efficace qu'à condition de disposer d'institutions adéquates, notamment en termes de supervision et de pilotage.
- Septièmement, les pouvoirs publics doivent accorder la priorité au développement du capital humain et adopter une stratégie claire et non discriminatoire d'éducation et de formation.
- Enfin, des politiques efficaces de gouvernance à tous les niveaux sont essentielles pour le progrès économique.

### ***Cohérence des politiques des pays de l'OCDE : les enjeux à venir***

L'expérience de l'Asie de l'Est prouve que cet ensemble de variables indispensables doit être à la fois favorisé et conforté par le soutien et les stimulations politiques des pays de l'OCDE. Ces pays peuvent jouer au moins cinq grands rôles pour renforcer la cohérence des politiques pour le développement :

- aider à maintenir la sécurité et la stabilité politique, qui sont cruciales pour une croissance, un développement et une réduction de la pauvreté à long terme dans les pays en développement ;
- instaurer dans les pays en développement un cadre macro-économique adéquat pour éviter tout choc involontaire, ainsi qu'un environnement extérieur propice à une croissance tirée par le secteur privé ;
- promouvoir un marché international des biens et des services ouvert et prévisible, fonctionnant sur une base multilatérale et non discriminatoire, ainsi qu'une régulation rationnelle des flux migratoires et un soutien aux échanges ;
- renforcer les structures de gouvernance des investissements et capitaux internationaux, afin de favoriser les afflux de capitaux et de technologie dans les pays en développement et de contribuer à la stabilité financière ;

- accroître l'efficacité de l'aide bilatérale et multilatérale grâce à une coordination et des partenariats, avec pour priorité la croissance et le renforcement des capacités à la fois humaines et institutionnelles.

Inutile de rappeler à quel point la sécurité et la stabilité politique sont fondamentales pour la croissance à long terme et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Toute la difficulté consiste à trouver les instruments adaptés pour appuyer les efforts visant à renforcer la confiance et à prévenir l'apparition de conflits dans les grandes régions en développement. Dans le cas de l'Asie de l'Est, le rôle des pays de l'OCDE pour promouvoir la coopération régionale sur la politique et la sécurité mérite que l'on s'y attarde un peu. Le Forum régional des pays de l'ANASE (FRA) — qui réunit à ce jour les dix pays de l'ANASE, sept pays de l'OCDE (l'Union européenne étant considérée comme un pays à part entière) et sept autres pays<sup>3</sup> — prend une place croissante, en tant qu'instrument de dialogue et de confiance, sur des questions de politique et de sécurité qui relèvent des préoccupations et de l'intérêt communs.

Il est impossible d'envisager la cohérence des politiques pour le développement sans s'intéresser aux liens macro-économiques dont la consolidation est allée croissant au cours des vingt dernières années. Dans l'état actuel des choses, il faut s'efforcer de corriger les déséquilibres mondiaux des comptes courants entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie de l'Est sans provoquer de trop graves variations des taux de change ou des perturbations économiques. Les pays en développement auraient tout à gagner de pays de l'OCDE capables de promouvoir, à moyen terme, des politiques conçues pour atteindre des taux de croissance économique et d'emploi aussi durables et élevés que possible, sans prendre pour autant des mesures protectionnistes aux frontières.

L'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits et les services qui présentent un intérêt crucial pour les pays en développement exportateurs doit aller de pair avec les réformes de politiques nécessaires et des initiatives de renforcement des capacités de la part des pays en développement, et notamment les moins avancés d'entre eux. L'aide internationale peut et doit jouer un rôle vital de facilitation, en les aidant à renforcer leur offre face aux opportunités et aux défis des marchés émergents, dans un environnement commercial de plus en plus ouvert. L'aide commerciale constitue une composante essentielle de l'ensemble des mesures renforçant la cohérence des politiques des pays de l'OCDE, pour que le commerce soutienne le développement (OCDE, 2003d).

Les questions de gouvernance ayant trait aux investissements étrangers et à la finance en Asie ont exercé une influence aussi bien au niveau national que régional et international. En tant que gardien et promoteur d'instruments internationaux d'investissement, l'OCDE peut jouer un rôle de premier plan, aux niveaux national et régional. L'une des difficultés consiste à consolider les canaux existants, et à en trouver de nouveaux, pour transformer en actions concrètes, ces priorités fondamentales mais inachevées.

Il est sans doute utile de rappeler que les réformes nécessaires pour concrétiser les objectifs de développement doivent être élaborées localement avec, éventuellement, le soutien de la communauté internationale. L'expérience de développement de l'Asie de l'Est va nettement dans ce sens. De nombreux pays de la région ont en effet consenti des efforts *unilatéraux* pour renforcer leurs capacités productives et commerciales, afin de pouvoir réagir efficacement aux opportunités et aux défis du marché. L'ascendant économique pris par les deux pays les plus peuplés du monde — la Chine et l'Inde — a rendu ces initiatives encore plus vitales. Les bailleurs de fonds ont été appelés à la rescousse. D'un autre côté, les économies d'Asie de l'Est ont également appris de la crise de 1997-98 qu'il est tout aussi crucial de savoir gérer le risque financier et de mieux protéger les populations pauvres et vulnérables. Cela implique pour les gouvernements de ces pays de consolider leur secteur bancaire et le secteur privé, tout en améliorant les filets de sécurité sociale et en instaurant un partenariat efficace avec la société civile. Là encore, l'assistance des bailleurs de fonds a été sollicitée. Ces derniers vont devoir gérer une longue liste de priorités pour l'aide au développement. La question de la coordination de l'aide prend alors tout son sens.

En dépit des énormes progrès de certains pays d'Asie de l'Est et, plus récemment, de la Chine, les pays les plus pauvres de la région, qui dépendent d'une palette étroite d'exportations de produits de base et manufacturés, doivent retenir l'attention des pays de l'OCDE. Les initiatives de renforcement des capacités sont prioritaires pour positionner l'offre de ces pays de manière à profiter de la mondialisation et d'une plus grande ouverture du marché régional. Alors que la coopération régionale et Sud-Sud élargie devrait gagner en importance dans les prochaines années, leur dépendance à l'égard des pays de l'OCDE pour des politiques cohérentes et se renforçant mutuellement reste significative. Ainsi, une utilisation plus stratégique de l'APD se justifie si l'on veut aider ces pays à surmonter leurs handicaps. Le développement des ressources humaines s'avère urgent, et nécessite plus d'investissements dans l'éducation et la formation professionnelle, pour la mise à niveau des compétences. L'agriculture, cruciale pour la lutte contre la pauvreté, mérite elle aussi une plus grande attention.

Parallèlement, les pays de l'OCDE doivent faire plus d'efforts pour abaisser les barrières commerciales et améliorer l'accès des produits en provenance de ces pays à leurs marchés.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE mène régulièrement des « examens par les pairs » des politiques d'aide de ses pays membres, qui incluent des discussions sur la cohérence. Aujourd'hui, ces passages en revue mutuels portent plutôt sur des considérations institutionnelles, y compris des illustrations concrètes de problématiques liées à la cohérence. Plusieurs solutions permettraient à ce processus d'être plus constructif afin de gagner « l'adhésion » des communautés politiques dans les capitales de ces pays, en dehors des décideurs chargés des questions de développement. L'une d'entre elles consisterait à appliquer aux examens par les pairs un cadre analytique systématique, en s'inspirant des éléments clés soulignés ici et dans d'autres travaux. Ensuite, un système de rapports de suivi périodiques et comparés impliquant plusieurs comités de l'OCDE pourrait être instauré. Mais l'expérience de l'examen conjoint de l'efficacité du développement, discuté début 2005 par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et les chefs d'État et de gouvernement de l'OCDE, pourrait bien servir de modèle pour un dialogue de ce type avec d'autres pays partenaires. Les analyses et les études de cas réalisées par les pays partenaires devront faire partie intégrante de ce processus. Pour les pays de l'OCDE, le défi principal consiste à améliorer et à élargir cet examen mutuel, afin d'accroître la responsabilité des gouvernements dans les décisions de politique économique en faveur du développement, y compris face à des problématiques émergentes telles que l'environnement et les migrations.

## Repenser le processus de développement de l'Asie de l'Est

Pendant l'essentiel des années d'après-guerre, le développement de l'Asie de l'Est s'est traduit par des niveaux record de croissance du PIB par habitant — de 4 à 6 pour cent par an, voire plus dans certains cas — dans plusieurs économies de la région, sur une période relativement longue. Commencée au Japon dans les années 50 et 60, la dynamique de croissance régionale a continué à un rythme soutenu depuis les années 70, les NEI d'Asie prenant peu à peu l'ascendant, avant d'être rejointes par plusieurs pays membres de l'ANASE (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et plus récemment Vietnam), puis par la Chine. A de rares exceptions près, cette croissance rapide est allée de pair avec une réduction significative de la pauvreté absolue et une amélioration sensible des conditions de vie (espérance de vie, mortalité infantile et alphabétisation).

La plupart des études consacrées au développement de l'Asie de l'Est se sont focalisées sur les capacités des politiques et des institutions de chaque pays à créer de la croissance (voir notamment *Le Miracle de l'Asie de l'Est*, une étude de la Banque mondiale publiée en 1993), sans accorder suffisamment d'attention à la manière dont les incitations et stimulations à la croissance ont été produites et transmises, dans une région donnée, des pays les plus avancés vers ceux qui le sont moins. L'efficacité des politiques de relance au niveau de chaque pays dépend largement de la rapidité et de la qualité de réaction de l'économie pour exploiter, par l'intermédiaire de ses politiques intérieures, la conjoncture extérieure et les occasions ainsi créées. De ce point de vue, il est important de s'arrêter sur cinq grandes questions : i) l'influence de la géographie et de la sécurité ; ii) la libéralisation des échanges multilatéraux et le « régionalisme ouvert » ; iii) les vecteurs macro-économiques et technologiques des pays de l'OCDE ; iv) l'émergence d'un couple « échanges/IDE » et v) le rôle de l'aide internationale.

### *L'influence de la géographie et de la sécurité*

De l'avis général, la géographie naturelle et humaine affecte le développement d'un pays ou d'une région donnés avec des facteurs tels que le climat, la santé et la proximité des marchés<sup>4</sup>. Ainsi, les pays des zones tropicales (pour l'essentiel des pays en développement) n'auront pas forcément des perspectives de croissance aussi favorables que ceux des zones tempérées, pour plusieurs raisons. Parmi ces dernières, il faut citer l'impact négatif et durable des maladies tropicales sur l'éducation, la santé et la productivité ; la place dominante des industries d'extraction, avec des conséquences potentiellement négatives pour les institutions publiques et la gouvernance ; la faible qualité des sols ou les maladies des plantes qui peuvent amoindrir la productivité agricole. Une étude

de Gallup et *al.* (2003) s'est intéressée à ces influences sur la croissance du PIB par habitant<sup>5</sup>, et a conclu que la géographie n'explique qu'une infime partie du décalage de croissance entre l'Amérique latine et l'Asie de l'Est. Les facteurs géographiques auraient même tendance à rendre la croissance de l'Asie de l'Est moins rapide que celle de l'Amérique latine (*ibid.*, p. 65). Des infrastructures de qualité, des politiques adéquates et des institutions efficaces peuvent donc aider les pays en développement à surmonter bien des handicaps géographiques.

De son côté, la sécurité a eu une influence directe sur le développement des économies est-asiatiques. Pendant la guerre froide, le maintien de la sécurité dans la région était de la plus haute importance pour les pays ayant noué une alliance stratégique avec le bloc de l'Ouest. L'Asie de l'Est n'avait pas de dispositif régional de sécurité au sens classique du terme. Le système reposait sur un mélange de traités bilatéraux de sécurité avec les États-Unis — dans le cas de la Corée, du Japon, des Philippines et de la Thaïlande — et de forums régionaux assez informels pour la coopération en matière de sécurité. Les traités de sécurité avec les États-Unis sont des dispositifs classiques qui obligent les pays signataires à défendre leurs alliés en cas d'attaque ou de menace militaire. Les forums de coopération en matière de sécurité se sont développés en marge de l'ANASE<sup>6</sup> — avec, notamment, le traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (1976) et, plus récemment, le forum régional des pays de l'ANASE (1994). La coopération en matière de sécurité en Asie du Sud-Est repose sur le dialogue et des échanges multilatéraux d'information, entre alliés mais aussi avec des adversaires potentiels, afin d'améliorer la compréhension et la confiance réciproques et de réduire ainsi les risques de conflit armé. La stabilité politique intérieure, en grande partie soutenue par les accords de sécurité avec les États-Unis, a posé les premiers jalons indispensables au développement. Les pays ont alors engagé des initiatives politiques d'envergure en vue de promouvoir la croissance et de lutter contre la pauvreté dans le cadre plus général du GATT/OMC.

### ***La libéralisation des échanges multilatéraux et le « régionalisme ouvert »***

La libéralisation des échanges multilatéraux sous les auspices du GATT/OMC est probablement la pierre institutionnelle fondatrice du développement séquentiel en grappe de l'Asie de l'Est. Certains considèrent que l'ouverture progressive des marchés des pays de l'OCDE — intervenue avec les huit cycles successifs de négociations sur les échanges multilatéraux — a été une condition *sine qua non* de la croissance de la région, fondée sur une industrialisation extravertie. A ce jour, la Chine en est probablement l'un des meilleurs exemples. Avec sa politique « de réforme et d'ouverture » inaugurée à la fin de l'année 1978, ce pays a adopté au milieu des années 80 une stratégie d'aménagement de son

littoral pour promouvoir les échanges et attirer les IDE. De fait, les réformes chinoises sont étroitement liées aux négociations, souvent longues et douloureuses, engagées en 1986 pour l'accèsion du pays au GATT/OMC.

Jusqu'à une époque assez récente, les pays d'Asie de l'Est avaient opté pour une trajectoire différente, en accélérant la libéralisation des échanges au sein d'une structure transrégionale et dans le cadre global du GATT/OMC. Instaurée en 1989, l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a été le premier forum intergouvernemental visant à resserrer la coopération économique et les partenariats entre pays développés et en développement tout autour du Pacifique<sup>7</sup>. Ce forum doit son existence à Bob Hawke, à l'époque Premier ministre de l'Australie, à qui l'on doit la notion de « régionalisme ouvert ».

Modèle unique en son genre, l'APEC repose sur trois piliers. Tout d'abord, son fonctionnement implique des mesures non discriminatoires à même de forger la confiance — échanges multiples d'informations économiques, transparence accrue des politiques commerciales entre économies membres, facilitation du commerce et de l'investissement, consultation, codes librement consentis ou encore travail en réseau. Ensuite, l'APEC s'est efforcée de concevoir et d'appliquer des programmes de libéralisation facultatifs mais néanmoins communs. Lors de la réunion de 1994 à Bogor, les dirigeants économiques de l'APEC ont annoncé leur intention de poursuivre « la libéralisation du commerce et de l'investissement » dans la région, en s'appuyant sur le principe de la libéralisation unilatérale *volontaire*, les pays développés devant atteindre cet objectif au plus tard en 2010 et les pays en développement au plus tard en 2020. Cette voie s'est montrée très novatrice, comparée aux incitations habituelles destinées aux négociations commerciales. Cependant, il ne serait pas réaliste d'espérer réussir à tous les coups des mesures unilatérales de libéralisation au-delà de certaines dispositions marginales, du fait de comportements toujours possibles de passagers clandestins en cas de volontariat et de la nature non contraignante des engagements politiques (Pelkmans et Fukasaku, 1995). Enfin, l'APEC s'est aussi consacrée, avec son volet Ecotech, à la coopération technique pour le développement. Ce troisième aspect était au cœur des préoccupations des dirigeants économiques de l'APEC, réunis aux Philippines en 1996, et reste un élément prioritaire même si, d'une certaine façon, les progrès enregistrés à ce jour dans ce domaine sont moins évidents qu'ailleurs.

### **Les vecteurs macro-économiques et technologiques des pays de l'OCDE**

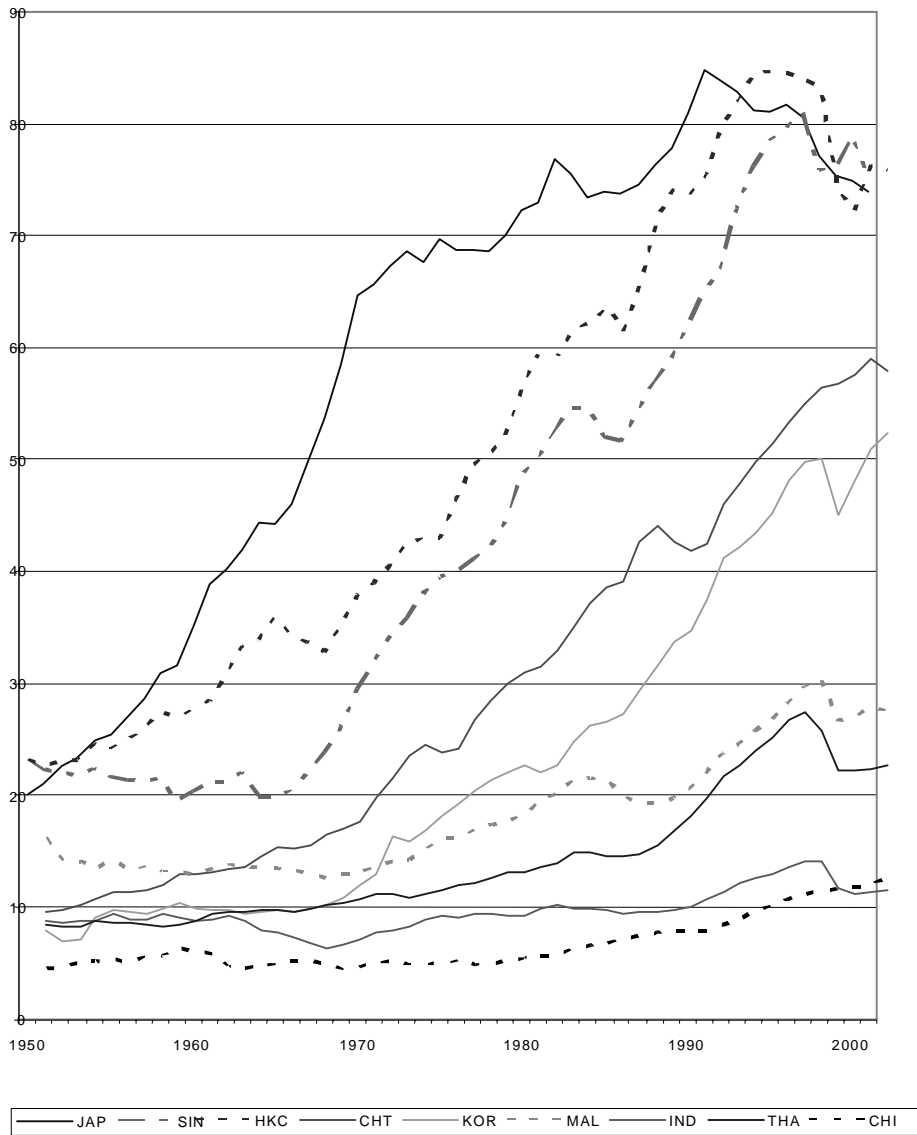
La figure 1 met en évidence les bouleversements économiques majeurs que les économies d'Asie de l'Est (à l'exception de la Chine) ont connu simultanément au début des années 70 puis, de nouveau, au milieu des années 80. Une telle



coïncidence n'est vraisemblablement pas le fait du hasard, ni le fruit d'une intervention délibérée et coordonnée de la part des différents gouvernements concernés. Ces évolutions résultent de transformations profondes du contexte international, plutôt que d'une quelconque politique économique intérieure. De fait, les années 70 sont celles d'un bouleversement sans précédent du système économique international, avec l'émergence de fortes anticipations inflationnistes dans les grands pays de l'OCDE, la brèche ouverte dans le système de taux de change fixes datant des accords de Bretton Woods et du premier choc pétrolier. Rétrospectivement, l'ajustement à ces évolutions a sonné le glas d'un « âge d'or caractérisé par une prospérité sans précédent » pour les économies occidentales (Maddison, 1995). L'économie japonaise était déjà à son apogée de l'après-guerre, après une « phase d'accélération de la croissance » dans les années 60. Parallèlement, cette économie a commencé à souffrir de pénuries de main-d'œuvre, après une période d'excédents. Le net durcissement des conditions du marché du travail — associé aux appréciations successives du yen en termes réels dans les années 70 — a poussé les entreprises japonaises à investir à l'étranger, dans les autres pays d'Asie de l'Est et à importer davantage de biens provenant de ces pays. Ce processus d'ajustement s'est accéléré encore un peu plus après les accords de Plaza, en septembre 1985, qui ont abouti au réaligement entre le yen et le dollar.

Les années 70 ont aussi marqué le début de ce que l'on appelle désormais la « révolution de la micro-électronique ». Ce phénomène a contribué à la revitalisation d'industries matures — avec l'apparition de technologies économes en main-d'œuvre et en énergie (outils à commande numérique, robotique) — ainsi qu'au développement des industries électronique, informatique et de haute technologie. Ces évolutions ont donné une importance grandissante à la spécialisation intra-produits dans les échanges de produits manufacturés. Alors que les échanges de pièces et composants (par opposition aux produits finis) démarrent à peine, leur part dans le total des échanges s'est nettement accrue en Asie de l'Est. Si les étapes du processus de production sont physiquement séparables, la fabrication d'un produit peut être organisée en différentes phases de production géographiquement séparées, associant faibles coûts de production et grande sophistication technologique. Alors que la dispersion géographique des processus de production sur plusieurs pays entraîne en général des frais de communication, de coordination et de logistique, ainsi que d'autres coûts commerciaux dus à des politiques commerciales restrictives, les récents progrès des technologies en matière de télécommunications et de transport, associés à l'abaissement des barrières aux échanges et à l'investissement, ont sensiblement réduit les coûts commerciaux — et poussé ainsi à une fragmentation des processus de production au-delà des frontières nationales.

Figure 1. **PIB par habitant en volume de neuf économies de l'Asie de l'Est par rapport à celui des États-Unis, 1950-2001**  
(en pourcentage du revenu par habitant des États-Unis exprimé en parité de pouvoir d'achat de 1990)



Source : D'après Maddison (2003).

Ces évolutions macro-économiques et technologiques, entraînées par les politiques des pays de l'OCDE, ont facilité l'entrée des économies d'Asie de l'Est dans le réseau du partage de la production mondiale et leur positionnement en tant que concurrents sérieux sur les marchés mondiaux. L'ascendant économique pris par les quatre NEI au cours des années 70 peut être considéré comme le signe avant-coureur d'un modèle prometteur de croissance.

### ***L'émergence d'un couple « échanges/IDE »***

L'impact positif des échanges et des IDE sur la croissance explique en grande partie la performance économique des pays d'Asie de l'Est. L'apparition d'un couple « échanges/IDE » est l'une des caractéristiques de la croissance extravertie de la région (Petri, 1995 et Katseli, 1997). La libéralisation des régimes d'échange et d'investissement engagée de manière unilatérale par la plupart des économies de la région a amélioré l'environnement en favorisant à la fois l'expansion commerciale et les flux d'IDE. Dans un effet d'entraînement, le commerce et les IDE ont encouragé les pouvoirs publics à soutenir ces politiques orientées vers l'extérieur, approfondissant de ce fait encore un peu plus l'intégration de leurs pays sur les marchés internationaux. Cette relation positive entre initiatives de libéralisation et forte croissance des échanges et des IDE semble avoir profité aux pays d'Asie de l'Est.

Cela étant, l'influence des IDE dans la croissance séquentielle en grappe de la région a été assez variable d'une économie à l'autre, certaines en étant plus tributaires que d'autres. Dans des pays comme Hong-Kong, Chine ; la Malaisie ; Singapour et, plus récemment, la Chine et trois nouveaux membres de l'ANASE (Cambodge, Laos et Vietnam), les flux d'IDE ont pris une importance croissante (voir encadré sur la Chine). A l'inverse, la Corée, le Japon et le Taipei chinois ont moins compté sur les IDE dans les années 70 et 80 que sur des accords de brevets pour importer des technologies étrangères. La part des IDE dans le PIB de la Corée et du Taipei chinois n'a augmenté que récemment (et surtout depuis la crise de 1997-98), ces deux pays ayant assoupli leurs règles ou pris des dispositions pour encourager l'investissement étranger.

#### Encadré. Le couple « échanges/IDE » à la chinoise

L'ouverture vers l'extérieur est plus ou moins prononcée en fonction des pays et des périodes. Dans le cas de la Chine, il est difficile de dire précisément comment ont évolué la politique effective et le niveau de protection des régimes commerciaux et des IDE. On peut néanmoins affirmer qu'au milieu des années 80, les autorités ont envoyé des signaux dépourvus de toute ambiguïté à l'intention du pays et de l'étranger, indiquant leur volonté d'instaurer un régime commercial favorable à une production destinée à l'exportation. Cette période correspond également au moment où la Chine a adopté *de facto* une stratégie d'aménagement de son littoral, a délibérément attiré les flux d'IDE grâce à divers dispositifs de traitement préférentiel et a entamé une série de dévaluations réelles effectives de la monnaie chinoise (Fukasaku et Wall, 1994).

Le tournant peut-être le plus marquant de ce processus de réforme et d'ouverture a été le passage d'une interdiction pure et simple des IDE à une politique active les encourageant. Étant donné l'importance du taux d'épargne intérieure, cette évolution visait avant tout l'accès aux technologies modernes (incorporées ou non) associées aux capitaux, ainsi qu'aux techniques de gestion et au réseau commercial international. Point essentiel, cette réforme a commencé par l'adoption de « lois d'habilitation », cruciales du point de vue politique mais assez floues, autorisant l'État à introduire ultérieurement — lorsque les conditions économiques et politiques seraient réunies — d'autres mesures plus spécifiques. La première mesure introduite après 1978 a été la loi historique de 1979 sur les co-entreprises. Elle sera suivie par de nombreux autres textes et règlements concernant directement les entreprises chinoises et étrangères — ayant trait à l'impôt sur le revenu, au rapatriement des profits, aux relations professionnelles, à l'aménagement du territoire, aux droits de propriété, etc. Les politiques actuelles de la Chine en matière d'IDE sont parfaitement documentées dans un ouvrage récent de l'OCDE (2002c, pp. 330-37).

Pour les IDE, les autorités chinoises parlent d'« entreprises à capitaux étrangers » (FIE) ou à « financement étranger » et les classent en trois catégories : les co-entreprises par actions, les entreprises contractuelles (ou coopératives), et les entreprises détenues à 100 pour cent par des intérêts étrangers. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les FIE sont rapidement devenues les premières exportatrices. Malgré un développement rapide à l'export, leurs performances commerciales ont la plupart du temps et jusque très récemment entraîné des déficits commerciaux nets. Un tournant crucial a été pris en décembre 1996, lorsque le ren min bi est devenu convertible sur les comptes courants. Ce changement de politique a « non seulement aidé les agents commerciaux chinois opérant à l'international mais [il] a également grandement facilité les activités des investisseurs étrangers en Chine » (*ibid.*, p. 328).

**Encadré (suite)**

**Chine : performance commerciale des entreprises à capitaux étrangers**

Année	1985	1990	1995	1997	1999	2000	2001	2002
Échanges des FIE en valeur (milliards de dollars)								
Total des échanges	2.4	20.1	109.8	152.6	174.5	236.7	259.1	330.2
Exportations	0.3	7.8	46.9	74.9	88.6	119.4	133.2	170.0
Importations	2.1	12.3	62.9	77.7	85.9	117.3	125.8	160.3
Solde	-1.8	-4.5	-16.0	-2.8	2.7	2.2	7.4	9.7
Échanges des FIE par rapport au total des échanges de la Chine (pourcentage)								
Total des échanges FIE	3.4	17.4	39.1	47.0	48.4	49.9	50.8	53.2
Exportations	1.1	12.6	31.5	41.0	45.5	47.9	50.1	52.2
Importations	4.9	23.1	47.7	54.6	51.8	52.1	51.7	54.3

Source : OCDE (2002c), tableau 10.2, p.327 (pour 1985-99) ; *China Statistical Yearbook 2003* (pour 2000-02).

Si les afflux d'IDE dans le secteur manufacturier chinois se sont largement concentrés sur les industries à forte intensité de main-d'œuvre, ces IDE ne sont pas forcément une mauvaise source de technologies et de savoir-faire utiles et transférables susceptibles de contribuer au renforcement de l'efficacité industrielle de la Chine. Une étude récente reposant sur une enquête auprès des entreprises du vêtement de Hong-Kong, Chine investissant en Chine a révélé que les FIE basées à Hong-Kong, Chine canalisait efficacement vers la Chine continentale des pratiques sophistiquées de gestion orientée sur le marché (Thompson, 2003).

### **Le rôle de l'aide internationale**

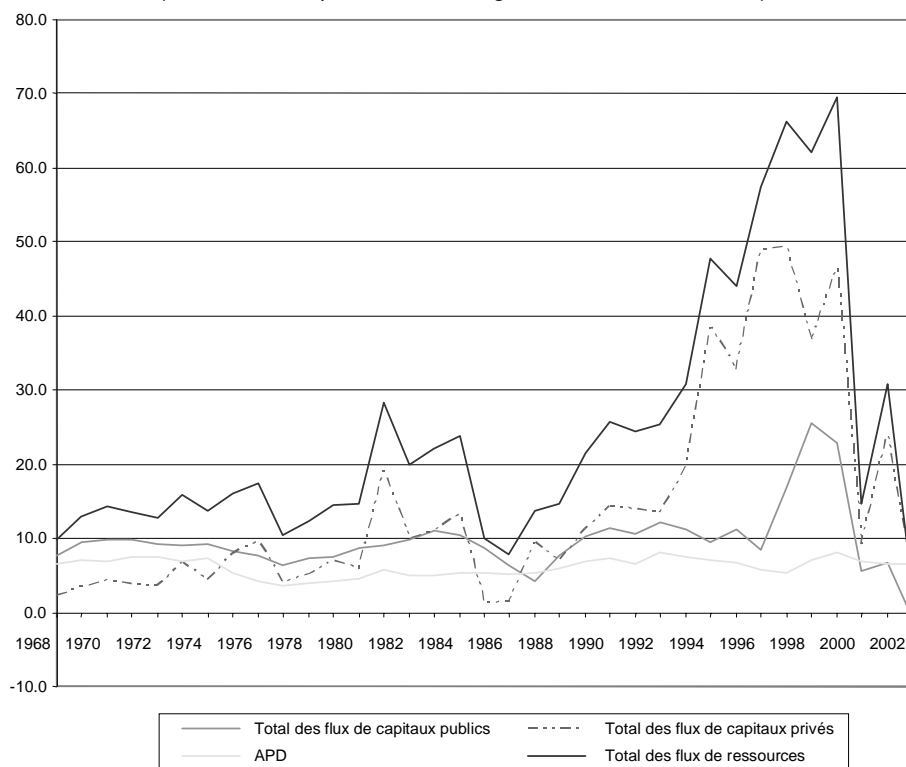
L'aide internationale a contribué au développement de l'Asie de l'Est dans l'après-guerre et, plus précisément, à l'émergence de ce couple « échanges/IDE », en accordant des fonds à des conditions préférentielles pour assurer la construction d'infrastructures économiques et sociales ainsi qu'une assistance technique au renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Si l'impact précis de cette aide ne peut pas être véritablement quantifié, l'Asie de l'Est a bénéficié d'un grand nombre de programmes d'APD financés par les bailleurs de fonds. Plusieurs programmes très efficaces d'APD — à l'instar des projets de développement des infrastructures dans les pays de l'ANASE (comme la gestion du bassin du fleuve Brantas, dans l'est de Java) — sont bien documentés.

L'aide internationale peut aussi aider les pays bénéficiaires à renforcer leurs capacités de formulation et de mise en œuvre de politiques de développement, grâce au dialogue sur les politiques et à la consultation. L'impact de ce type d'aide est encore plus difficile à quantifier, mais certaines données empiriques sur les réformes engagées en Chine dans les années 80 mettent en évidence l'utilité du dialogue et des interactions entre la communauté des bailleurs et le pays bénéficiaire.

Cela ne revient pas à dire que l'aide internationale accordée à l'Asie de l'Est échappe à toute critique ou qu'elle ne s'est pas heurtée à des difficultés (McCawley, 1998) — bien au contraire. Au cours des dix dernières années, elle a fait l'objet de pressions publiques diverses et variées. L'une d'elles tient au désir accru des pays bénéficiaires d'améliorer leurs systèmes internes de gouvernance vis-à-vis de l'aide internationale. Ainsi, des critiques sont apparues à propos des bouleversements sociaux et des dégradations de l'environnement provoqués dans certains pays récipiendaires par des projets d'infrastructure à grande échelle. Mais certains se sont aussi inquiétés de l'évolution des besoins en termes d'aide internationale, à mesure que les pays bénéficiaires se développent. Des difficultés apparaissent également dans de nombreux pays bailleurs, du fait des contraintes budgétaires pesant sur l'aide étrangère. Si les pressions visant à réduire l'aide étrangère se sont quelque peu atténuées après la crise de 1997-98, la question essentielle concernant le rôle futur de l'aide internationale en Asie de l'Est continue de se poser. Cette interrogation est particulièrement importante pour la réforme des politiques et de la gestion de l'APD chez les bailleurs de fonds, et notamment au Japon (Kawai et Takagi, 2004 et OCDE, 2004).

Le développement d'infrastructures économiques peut être considéré — avec la stabilité macro-économique et les réformes complémentaires visant à améliorer le climat local des affaires — comme l'une des conditions cruciales pour la promotion des investissements privés, intérieurs et étrangers, dans la région. L'APD a représenté une source de financements étrangers considérable à cet égard, les flux nets — relativement stables — représentant en moyenne quelque 6 milliards de dollars aux prix et taux de change de 2002<sup>8</sup>. Cette situation contraste vivement avec le rapide essor des flux de capitaux privés (investissements directs et prêts bancaires surtout) après 1985 (figure 2<sup>9</sup>).

Figure 2. Flux total de ressources à destination de l'Asie de l'Est  
(débourss nets aux prix et taux de change de 2002, en milliards d'USD)



Sources : CAD/OCDE, statistiques internationales sur le développement (consultation en ligne).

Plusieurs éléments indiquent que le financement public a contribué à la promotion des IDE japonais dans la région, parallèlement à la restructuration industrielle du pays et au besoin d'implanter ailleurs des industries manufacturières ayant perdu leurs avantages comparatifs par rapport à celles de pays pratiquant des salaires inférieurs. A propos des IDE en Indonésie, Thee (1994) met en évidence le rôle crucial des crédits pour l'investissement à l'étranger — qui font partie intégrante des autres apports du secteur public (AASP) — dans l'essor des IDE japonais dans l'industrie manufacturière au début des années 90. Les programmes de coopération technique, tels que la formation de la main-d'œuvre locale et les activités de conseil technique pour le développement du secteur

privé, ont également étayé les activités d'investissement à l'étranger des entreprises privées japonaises. Le plan d'aménagement du littoral oriental (Eastern Seaboard) adopté en Thaïlande dans les années 80 vient lui aussi corroborer l'idée selon laquelle le déploiement des infrastructures économiques à l'échelle de la région a permis aux entreprises d'améliorer leur productivité et de contribuer à la croissance (Japan Bank for International Cooperation, 2000). Plus récemment, la communauté du développement a accordé de plus en plus d'importance à la recherche de synergies entre l'APD et les investissements privés. Quoiqu'il en soit, le volume des flux nets de capitaux privés en direction de l'Asie de l'Est s'est brutalement contracté au début de la crise financière de 1997-98.

Pendant et après cette crise, l'APD à destination de l'Asie de l'Est a connu un certain regain, avec un glissement majeur dans les priorités de tous les bailleurs vers les « infrastructures sociales » (éducation, santé, eau et autres services sociaux), revirement particulièrement fort chez les Australiens, les Européens et les Américains. Le Japon a représenté plus d'un tiers, en valeur, des engagements totaux d'APD pour les infrastructures sociales dans la région entre 1997 et 2002, alors que l'importance de ce secteur dans l'APD japonaise elle-même reste relativement modeste.



## **La crise de l'Asie de l'Est et au-delà**

### **La crise de 1997-98**

La croissance rapide de plusieurs économies d'Asie de l'Est depuis le milieu des années 80, renforcée par leur ouverture financière et l'ancrage des taux de change, a déclenché d'importants apports de capitaux privés au milieu des années 90<sup>10</sup>. Sous l'effet de ces entrées massives de capitaux, le crédit privé a connu un véritable boum, mettant ainsi en place dans la région des fragilités préalables à la crise. Cette plus grande disponibilité de capitaux privés internationaux était vécue comme un facteur positif pour le développement, de par sa contribution potentielle au renforcement du bien-être dans les pays bénéficiaires. Pourtant, l'intégration financière accrue a rendu ces économies plus vulnérables à un revirement soudain de la confiance des investisseurs et à la conjoncture extérieure — comme dans le cas de chocs sur les taux d'intérêt internationaux. L'expérience de plusieurs économies d'Asie de l'Est au début des années 90 indique que les difficultés à gérer cet afflux massif de capitaux ont provoqué de graves problèmes pour les politiques macro-économiques de l'époque, dans la mesure où ces économies fonctionnaient à plein régime ou presque (FMI, 1995). De fait, ces arrivées massives de capitaux ont déstabilisé un pays comme la Thaïlande en provoquant une appréciation de la monnaie nationale en termes réels, en augmentant les pressions inflationnistes sous l'effet d'une plus forte croissance monétaire et en aggravant les déficits du compte courant du pays, qui ont atteint des niveaux insoutenables<sup>11</sup>.

Le tableau I fait apparaître les grandes évolutions des afflux de capitaux dans 24 pays asiatiques en développement, les cinq pays en crise et en Chine sur la période 1994-2002. Alors que les afflux de capitaux en Chine ont surtout pris la forme d'investissements directs, les cinq pays asiatiques en crise ont affiché une dépendance croissante à l'égard des investissements de portefeuille et d'autres capitaux (à court terme) pour financer la demande d'investissements qui, avant la crise, ne cessait d'augmenter. Les systèmes financiers nationaux se sont révélés trop faibles pour canaliser ces flux massifs de capitaux, entraînant un surendettement et une perte de qualité de crédit qui n'ont fait qu'aggraver la fragilité financière.

Une étude de la Banque mondiale (1998) a résumé les principales causes de la crise de 1997-98. Elle a souligné trois dynamiques communes dont l'interaction a rendu ces économies vulnérables face à un choc extérieur : *i*) la disponibilité immédiate de capitaux privés, surtout à court terme ; *ii*) des politiques macro-économiques et de change propices aux arrivées de capitaux qui ont alimenté le

boum du crédit et *iii*) des systèmes financiers récemment libéralisés mais mal réglementés<sup>12</sup>. Alors que la Bourse de Thaïlande avait déjà fortement baissé au premier semestre 1997, le gouvernement a en quelque sorte déclenché la crise en renonçant, le 2 juillet 1997, à l'ancrage du baht et en cédant ainsi aux attaques répétées contre la devise du pays. La crise financière et monétaire de la Thaïlande s'est transformée en une crise régionale par effet de contagion en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, en Corée et ailleurs, provoquant un repli massif et instantané des capitaux ainsi qu'une chute non moins rapide du prix des actifs.

Tableau I. Flux nets de capitaux à destination des pays asiatiques en développement  
(milliards de dollars)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Pays d'Asie en développement<sup>a</sup></b>									
Total des flux de capitaux (net)	94.9	152.5	176.5	7.0	-86.6	-46.4	-34.0	-9.9	-16.5
Investissement direct (net)	52.0	64.8	72.2	80.4	74.9	74.7	59.7	61.6	52.0
Investissement de portefeuille (net)	19.1	24.4	34.1	14.3	2.7	32.5	11.3	-64.4	-61.2
Autres flux de capitaux (nets)	23.8	63.3	70.2	-87.7	-164.2	-153.6	-104.9	-7.0	-7.2
<i>Pour mémoire</i>									
APD nette	15.4	14.2	12.1	10.1	12.3	12.9	11.7	11.8	n.d.
Mouvements des réserves <sup>b</sup>	-59.7	-50.7	-69.2	5.5	-67.5	-87.2	-61.6	-77.1	-131.4
Comptes courants	-27.0	-64.6	-78.4	-1.2	140.3	142.4	113.9	98.1	135.9
<b>Pays en crise<sup>c</sup></b>									
Total des flux de capitaux (net)	33.3	62.5	74.9	-13.1	-33.5	-12.5	-15.8	-12.1	-7.1
Investissement direct (net)	6.4	8.4	11.1	12.4	11.8	12.4	6.3	2.7	2.6
Investissement de portefeuille (net)	11.2	20.6	28.7	16.6	-3.4	13.1	7.2	6.2	0.0
Autres flux de capitaux (nets)	15.7	33.5	35.2	-42.1	-41.9	-38.0	-29.4	-21.0	-9.7
<i>Pour mémoire</i>									
APD nette	3.2	3.3	2.2	1.8	2.8	4.0	3.0	2.4	n.d.
Mouvements des réserves <sup>b</sup>	-8.5	-14.9	-14.6	33.4	-46.4	-39.5	-26.0	-9.0	-23.2
Comptes courants	-22.2	-39.1	-53.8	-26.4	69.8	62.5	44.3	30.0	33.0
<b>Chine</b>									
Total des flux de capitaux (net)	32.6	38.7	40.0	21.0	-6.3	5.2	2.0	34.8	32.3
Investissement direct (net)	31.8	33.8	38.1	41.7	41.1	37.0	37.5	37.4	46.8
Investissement de portefeuille (net)	3.5	0.8	1.7	6.9	-3.7	-11.2	-4.0	-19.4	-10.3
Autres flux de capitaux (nets)	-2.7	4.0	0.2	-27.6	-43.7	-20.5	-31.5	16.9	-4.1
<i>Pour mémoire</i>									
APD nette	3.2	3.5	2.6	2.1	2.4	2.4	1.7	1.5	n.d.
Mouvements des réserves <sup>b</sup>	-30.5	-22.5	-31.7	-35.9	-6.2	-8.7	-10.7	-47.4	-75.2
Comptes courants	6.9	1.6	7.2	37.0	31.5	21.1	20.5	17.4	35.4

Notes :

a) 24 économies d'Asie et du Pacifique, Corée et Singapour compris mais hors Taipei chinois.

b) Le signe « moins » indique une augmentation.

c) Corée, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

Sources : FMI, *Statistiques financières internationales* (CD-ROM) et CAD/OCDE, *International Development Statistics* (en ligne).

Outre ses effets sociaux négatifs, la crise de 1997-98 a porté un sérieux coup aux économies de la région, qui ont dû supporter le coût budgétaire du renflouement et de la reconstruction du secteur financier et faire face à un déficit de la production provoqué par la pire récession jamais connue dans la région. En outre, des inquiétudes se sont exprimées quant aux éventuelles conséquences durables de la crise sur la société et, partant, l'économie. Ces doutes ont conduit les pays d'Asie de l'Est à accorder plus d'attention aux questions de cohésion sociale et de gouvernance intérieure.

### ***Les leçons de la crise financière***

Les trois principales leçons ont toutes trait à la politique économique. Elles soulignent l'importance :

- de la gestion de la mondialisation financière ;
- de l'amélioration des structures et des bases économiques des pays ;
- du renforcement de la protection sociale.

*Gestion de la mondialisation financière.* Les crises financières et monétaires successives des années 90 ont conduit la communauté financière internationale à se rendre compte qu'elles n'étaient pas uniquement le fait de facteurs (souvent singuliers) propres à certains pays, mais aussi de tendances communes inhérentes à l'actuel système financier international. Les risques liés aux afflux massifs de capitaux à court terme et à leurs brusques revirements sont désormais largement reconnus. Les économies bénéficiaires doivent donc réorganiser leurs systèmes financiers de manière à pouvoir profiter de la mondialisation financière sans pour autant être victimes des risques inhérents. Des réformes en profondeur doivent intervenir à tous les niveaux — mondial, régional et national.

A l'échelon mondial, des discussions actives sur les initiatives politiques visant à renforcer l'architecture financière internationale ont démarré peu après la crise du peso au Mexique, en décembre 1994. Les crises de l'Asie de l'Est sont venues relancer les débats et ont pesé sur la hiérarchisation des priorités (Eichengreen, 1999 ; Kenen, 2001). Lors du sommet du G7 à Cologne, en juin 1999, le rapport des ministres des Finances a présenté une série de recommandations globales en six points visant à promouvoir la stabilité financière par le biais d'initiatives nationales adéquates et une coopération internationale accrue<sup>13</sup> :

- renforcer et réformer les institutions financières internationales (le FMI en particulier) ainsi que les accords internationaux ;
- accroître la transparence et promouvoir les bonnes pratiques (dans différents domaines, parmi lesquels la publicité financière, la transparence des politiques budgétaires et monétaires, la gouvernance d'entreprise, etc.) ;
- renforcer la régulation financière dans les pays industriels (notamment pour le fonctionnement d'institutions à fort levier financier et de centres financiers extraterritoriaux) ;
- consolider les politiques macro-économiques et les systèmes financiers des économies émergentes ;
- améliorer la prévention et la gestion des crises en impliquant le secteur privé ;
- promouvoir des politiques sociales pour la protection des pauvres et des plus vulnérables.

Au cours des cinq dernières années, un certain nombre de propositions de réforme ont été formulées pour limiter la gravité et la fréquence des prochaines crises. Ces réformes sont, certes, « modestes et progressives plutôt que draconiennes et révolutionnaires — s'apparentant davantage à des travaux d'électricité et de plomberie dans une maison qu'à une refonte radicale du concept architectural » (Frankel et Roubini, 2003, p. 272). Pourtant, dans les pays qu'elle a frappés, la crise a eu un effet déclencheur évident pour faire avancer les réformes. Afin de regagner la confiance des investisseurs et de mieux gérer la mondialisation financière, la supervision et la réglementation prudentielles dans le secteur bancaire ont été renforcées, parallèlement à une restructuration des secteurs des finances et des entreprises. Ainsi, l'Indonésie et la Thaïlande ont profondément modifié leur législation en matière de faillite. Mais cet esprit de réforme a également incité la quasi-totalité des pays de la région à approfondir un peu plus la libéralisation et la déréglementation des investissements étrangers.

Parallèlement, des efforts particuliers ont été consentis dans trois domaines spécifiques pour promouvoir la coopération monétaire et financière dans la région : renforcement des échanges d'informations et de la surveillance ; amélioration de l'offre de ressources ; promotion d'un marché obligataire asiatique. Le premier point s'est traduit par la création, en novembre 1997, du Manila Framework Group qui réunit des représentants des ministères des Finances et des banques centrales de 14 pays, d'Asie de l'Est et d'ailleurs, ainsi que des représentants de la Banque asiatique de développement (BAD), de la Banque

mondiale, de la Banque des règlements internationaux (BRI) et du FMI. Par ailleurs, un processus de surveillance de l'ANASE + 3 (Chine, Corée et Japon) a été instauré, en novembre 1999, avec une première réunion d'examen par les pairs en mai 2000. L'initiative Chiang Mai, lancée en mai 2001 pour répondre aux attentes dans le deuxième domaine, comporte deux aspects : un système élargi d'accords de *swaps* des pays de l'ANASE et un réseau d'accords bilatéraux de *swaps* et de prise en pension entre pays de l'ANASE + 3 (Kuroda et Kawai, 2002)<sup>14</sup>. Le troisième domaine suscite depuis peu un regain d'attention, qui prévoit le développement de marchés obligataires libellés en monnaies locales plus liquides, capables d'instaurer un système financier régional plus équilibré et de faciliter une allocation plus efficace de l'abondante épargne intérieure globale, en limitant le problème du « double décalage ». Les pays de l'ANASE étudient également la possibilité d'améliorer les systèmes d'emprunts obligataires transfrontaliers.

*Efforts consentis pour renforcer les politiques économiques et les institutions nationales.* Conformément aux recommandations du rapport des ministres des Finances du G7 à Cologne, chaque pays en développement a fait des efforts pour consolider son cadre politique et institutionnel, en se focalisant sur les capacités de gestion macro-économique et la réforme du secteur financier. L'attention s'est notamment portée sur la nécessité d'améliorer la réglementation et la supervision du secteur financier, de renforcer la gouvernance d'entreprise et d'instaurer des procédures internes efficaces en cas de faillite de banques et d'entreprises non viables. Grâce à des fondements nationaux plus solides, les crises devraient se raréfier ou, du moins, avoir un impact limité sur l'économie.

L'un des premiers instruments pour renforcer les politiques et les institutions nationales consiste à diffuser des informations sur les bonnes pratiques internationales en matière de politiques macro-économiques, de réglementation et de supervision financières et d'infrastructures des marchés de capitaux. Les rapports sur le respect des normes et codes (RRNC) couvrent douze points dans ces trois domaines. La politique macro-économique comprend la transparence des politiques monétaires et financières, la transparence budgétaire et des normes spécifiques de diffusion des données en plus du système global d'information. La réglementation et la supervision financières recouvrent la supervision des banques, la réglementation en matière de valeurs mobilières, le contrôle des assurances, les systèmes de paiement et la lutte contre le blanchiment des capitaux. Les infrastructures des marchés des capitaux comprennent la gouvernance d'entreprise, les règles comptables, les normes d'audit et d'insolvabilité et les droits des créanciers. Malgré leur utilité certaine, ces processus mettront du temps à entrer en vigueur.

Cinq types de problématiques liées à la gouvernance d'entreprise peuvent illustrer les rapports avec la politique publique en Asie de l'Est. Tout d'abord, la forme la plus fréquente d'organisation est celle de sociétés apparentées — qui voit plusieurs entreprises, en général familiales, s'associer par le biais de structures d'actionnariat complexes. Certains de ces groupes peuvent connaître des problèmes d'allocation des ressources et de gestion. Deuxièmement, l'extrême diversification des entreprises ne les aide pas à résister à une crise, contre toute attente. Troisièmement, la divulgation d'informations financières et la transparence sont médiocres, même si la situation est meilleure dans les entreprises détenues par des intérêts étrangers. Quatrièmement, un examen des enjeux liés à la crise financière révèle que les systèmes financiers fondés sur les relations interpersonnelles peuvent entraîner une mauvaise allocation des capitaux en cas de chocs extérieurs. Enfin, les structures de financement des entreprises et la gestion bancaire personnalisée soulèvent d'autres problématiques de gouvernance, comme un mauvais ratio dettes/actifs ou un recours moins efficace à la faillite (Claessens et Fan, 2002). Il existe donc des liens entre la gouvernance d'entreprise et la gouvernance publique — non seulement au niveau des structures d'actionnariat mais aussi vis-à-vis de la politique de la concurrence et du cadre réglementaire dans lequel les entreprises opèrent. La qualité de la gouvernance publique a également un impact sur la gouvernance d'entreprise, *via* une certaine tolérance des autorités et des hommes politiques vis-à-vis des collusions, des situations de rentes et de la corruption mais aussi face au respect des règles (Oman et Blume, 2005).

*Protection sociale.* Les pays d'Asie de l'Est ont fait d'énormes progrès pour atténuer l'extrême pauvreté (mesurée par le niveau plancher du seuil international de la pauvreté) au cours des dix dernières années. La crise de 1997-98 a interrompu et momentanément renversé cette tendance globale. Mais elle a aussi révélé un facteur désormais évident pour tous les habitants de la région : les mécanismes familiaux informels de sécurité sociale sur lesquels reposaient traditionnellement les sociétés se sont révélés inadéquats quand il s'est agi de faire face à des chocs impliquant l'ensemble du pays et susceptibles de frapper en même temps un grand nombre de foyers. Les données recueillies à ce jour montrent que l'impact social de la crise, bien réel, et surtout l'impact sur la pauvreté ont été plus ou moins graves selon les pays. Certaines des économies les moins durement frappées ont pu absorber la main-d'œuvre issue du secteur industriel formel, venue chercher du travail dans l'agriculture et les services (informels) — ce qui revient à dire que l'essentiel de l'ajustement s'est fait par une diminution des salaires réels. En Malaisie, les travailleurs migrants ont davantage souffert de l'ajustement que les travailleurs nationaux (Banque

mondiale, 2000, p. 117). En Thaïlande, les exportations agricoles ont profité de la dévaluation de la monnaie en termes réels, ce qui a permis de soutenir les revenus des ménages ruraux.

La crise a souligné le besoin urgent de mécanismes plus formels pour la gestion du risque et la protection des pauvres et des plus vulnérables. Le déclin de la pauvreté *relative* (mesurée par le niveau plafond du seuil international de la pauvreté) a été bien moins rapide que celui de l'extrême pauvreté. Quatre ans après la crise, la proportion de « quasi-pauvres » reste très élevée en Indonésie (58 pour cent) et aux Philippines (43 pour cent) et relativement forte en Thaïlande (27 pour cent). Les cinq pays frappés par la crise ont engagé des initiatives pour adapter les institutions existantes à l'évolution des conditions sociales et pour en créer de nouvelles (OCDE, 2002a).

Un certain nombre de propositions ont été avancées visant à améliorer la conception et la mise en œuvre d'une protection sociale — notamment des dispositifs d'assistance et d'assurance sociales, d'emploi et des mécanismes communautaires. Pour commencer, la faiblesse de la couverture est identifiée comme un handicap majeur dans les régimes de protection sociale. Les travailleurs du secteur informel et des zones rurales (des femmes le plus souvent) représentent la main-d'œuvre la plus vulnérable, souvent exclue des services sociaux. Ensuite, la conception et la sélection de mécanismes de ciblage nécessitent encore une mise au point, pour prendre en compte la situation particulière de chaque pays. Des arbitrages devront intervenir entre incitations économiques, objectifs budgétaires et acceptabilité politique. Enfin, l'implication de la société civile dans la mise en œuvre et le pilotage des programmes est essentielle, pour améliorer l'efficacité et la couverture des politiques de protection sociale.

### ***L'ordre du jour post-crise***

De toute évidence, il faut repenser la stratégie de base visant à assurer la pérennité de la croissance et du développement des pays d'Asie de l'Est, en adoptant plusieurs perspectives fondamentales. De nombreuses économies de la région partagent deux défis politiques à long terme qui mériteront une attention plus soutenue dans les années à venir. Le premier, un *défi démographique*, voit le vieillissement rapide des populations faire peser une menace sur la santé des budgets publics. Le second, le *défi de la mondialisation*, impose de surmonter les problèmes liés à une mobilité accrue de la main-d'œuvre d'un pays à l'autre, au développement des capacités technologiques et aux débordements environnementaux transfrontaliers. Pour affronter ces nouveaux problèmes, les sociétés d'Asie de l'Est doivent opter pour des démarches plus prospectives et plus cohérentes — dont certaines sont évoquées ici.

*Accords commerciaux régionaux.* Avant 2002, le seul accord commercial officiel en vigueur dans la région était l'AFTA (zone de libre-échange des pays de l'ANASE), instauré en 1992. Les pays membres de l'ANASE, une organisation créée en 1967, ont peu à peu associé leurs efforts pour promouvoir des échanges intra-régionaux et une coopération économiques entre pays membres<sup>15</sup>. En dépit d'une libéralisation commerciale assez lente, l'AFTA est effective entre les cinq pays fondateurs de l'ANASE (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et le Brunei Darussalam depuis janvier 2002. Si la liste d'exclusion est longue et la situation de chaque pays variable, l'essentiel des biens échangés par ces pays se voit désormais appliquer des droits de douane compris entre 0 et 5 pour cent seulement. Le Vietnam se conformera à cette tarification en 2006, le Laos et Myanmar en 2008 et le Cambodge d'ici 2010. L'ensemble des pays de l'ANASE devraient constituer une zone de libre-échange en franchise de droits pour les six premiers membres d'ici 2010 et d'ici 2015 pour les nouveaux membres. Lors de leur réunion du 7 octobre 2003, à Bali, les responsables de l'ANASE ont convenu de créer d'ici 2020 une communauté reposant sur trois piliers — la coopération en matière de politique et de sécurité (communauté de l'ANASE pour la sécurité) ; la coopération économique (communauté économique de l'ANASE) ; et la coopération socioculturelle (communauté socioculturelle de l'ANASE). Ces trois piliers se renforceront mutuellement pour garantir la sécurité, une prospérité partagée et la stabilité sociale dans la région au sein de laquelle les biens, les services, les investissements et la main-d'œuvre qualifiée pourront circuler librement.

Récemment, l'Asie de l'Est a commencé à se rallier à l'idée de zones de libre-échange Nord-Sud pour accélérer l'ouverture des marchés et la réforme structurelle afin de soutenir la croissance économique enregistrée dans la région. Alors que la plupart des pays de la région se remettent de la crise de 1997-98, les pressions extérieures liées à ces zones de libre-échange sont considérées comme indispensables pour libéraliser encore un peu plus les échanges et les IDE et approfondir les réformes structurelles en vue de relancer et d'alimenter une croissance durable. Les pays d'Asie de l'Est estiment par ailleurs que les zones de libre-échange font partie intégrante de partenariats économiques au sens large qui recouvrent, notamment, la facilitation des échanges et des IDE, l'harmonisation des normes, des règles et des procédures et la coopération économique dans de nombreux domaines.

Le tableau 2 recense des accords de libre-échange recouvrant des pays de l'Asie de l'Est, qu'ils soient déjà en vigueur, conclus, en cours de négociation ou à l'étude. Ce ralliement aux accords de libre-échange pourrait bien traduire une



évolution radicale des mentalités de nombreux dirigeants de la région, désormais plus favorables à une intégration économique tirée par le marché et à l'institutionnalisation de cette intégration.

**Tableau 2. Accords de libre-échange et pays de l'Asie de l'Est (fin septembre 2004)**

En vigueur	En cours de négociation	En discussion/A l'étude
Traité de Bangkok (1976)	Chine/ANASE	Chine/Nouvelle-Zélande
AFTA (1992)	Hong-Kong, Chine/Nouvelle-Zélande	Japon/Australie
Laos/Thaïlande (1991)	Japon/Mexique (signé)	Japon/ANASE
Singapour/Nouvelle-Zélande (2001)	Japon/Corée	Japon/Indonésie
Japon/Singapour (2002)	Japon/Thaïlande	Japon/Chine/Corée
Singapour/Australie (2003)	Japon/Philippines	Corée/ANASE
Singapour/AELE (2003)	Japon/Malaisie	Corée/Mexique
Singapour/États-Unis (2004)	Singapour/Canada	Singapour/Inde
Chine/Hong-Kong, Chine (2004)	Singapour/Mexique	Singapour/Taipei chinois
Chine/Macao (2004)	Singapour/P3 (Australie, Chili, Nouvelle-Zélande)	ASEAN/CER (Australie, Nouvelle-Zélande)
Corée/Chili (2004)	Thaïlande/Australie (signé)	ANASE/UE
Taipei chinois/Panama (2004)	Thaïlande/Bahreïn	ANASE/Inde
	Thaïlande/Inde	ANASE (bilatérale)/États-Unis
	Thaïlande/États-Unis	
	Thaïlande/Pérou	
	Corée/Singapour	

Sources : A partir de données officielles.

Il est souvent remarqué qu'une zone de libre-échange couvrant l'ensemble de l'Asie de l'Est serait souhaitable, d'un point de vue économique<sup>16</sup>. Pourtant, les initiatives en cours pour instaurer des zones de libre-échange impliquant la Chine, la Corée et le Japon, d'une part, et les pays de l'ANASE individuellement ou collectivement, d'autre part, pourraient déboucher sur des accords commerciaux régionaux se faisant concurrence. Pour remédier à cette difficulté et optimiser au maximum les bénéfices potentiels, les économies régionales doivent préparer une feuille de route claire en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange à l'échelle de l'Asie de l'Est. Des accords commerciaux régionaux garantissant une plus grande cohérence des politiques d'échanges, d'IDE et d'assistance doivent être signés pour promouvoir la croissance et le développement de la région.

*Migration de la main-d'œuvre.* Les flux migratoires semblent être venus compléter l'industrialisation séquentielle et à plusieurs niveaux de la région ainsi que son intégration commerciale. La Chine, l'Indonésie et les Philippines sont les premiers pays émetteurs de main-d'œuvre, alors que la Corée, le Japon et le Taipei chinois sont les pays récepteurs, même si la part de la main-d'œuvre étrangère y reste relativement réduite. Certaines économies à revenu intermédiaire, comme la Malaisie et la Thaïlande, sont passées d'une émigration nette à une immigration nette, signe de la coexistence d'immigrants non qualifiés et d'émigrants hautement qualifiés. La stratégie de base adoptée par le Japon et d'autres pays d'immigration consiste à favoriser la création d'emplois dans les économies moins avancées de la région et à y transplanter leurs activités manufacturières non concurrentielles, afin de maîtriser les arrivées de travailleurs étrangers non qualifiés sur leur territoire.

Les transferts d'argent faits par les immigrants jouent un rôle important dans le maintien du niveau de vie de certains pays, les Philippines notamment, où ces envois représentaient plus de 9 pour cent du PIB en 2002. Les réseaux internationaux d'affaires constitués par les émigrants fournissent une autre source de revenus pour les pays d'origine. Ainsi, les investissements des entrepreneurs émigrés — ainsi que leurs réseaux dans la diaspora — ont joué un rôle de premier plan dans le développement rapide enregistré ces derniers temps en Chine et en Inde dans les industries liées aux TIC et dans le secteur des services.

Les mouvements de travailleurs hautement qualifiés au sein de la région sont surtout le fait de transferts de salariés d'entreprises multinationales<sup>17</sup>. Ce type de flux migratoires tend à aller de pair avec les IDE dans les secteurs les plus productifs. Il contribue au transfert de technologies et au développement des ressources humaines dans les économies d'accueil. L'idée d'« échange de cerveaux » ou de « circulation des cerveaux », par opposition à la notion de « fuite des cerveaux », décrirait sans doute mieux la nature des mouvements des travailleurs hautement qualifiés dans la région. Dans la perspective, évoquée plus haut, d'une communauté de l'Asie de l'Est, les politiques migratoires devront être plus solidement ancrées dans une stratégie cohérente d'intégration et de développement de la région.

*Renforcement des capacités technologiques.* Des travaux récents de l'OCDE sur l'origine de la croissance économique (OCDE, 2003b) confirment la validité des prescriptions fondamentales des politiques macro-économiques et structurelles pour assurer une croissance durable à long terme. Pourtant, l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur exploitation judicieuse — ainsi que le type et la qualité de l'éducation reçue — restent dans

de nombreux pays le moteur de la croissance. Ce qui implique non seulement d'offrir une meilleure éducation à la jeunesse, en intégrant notamment les TIC dans les programmes scolaires, mais aussi de permettre un apprentissage tout au long de la vie, avec une meilleure répartition de la formation professionnelle entre les différentes catégories de travailleurs. Les réglementations favorables à la concurrence qui facilitent l'arrivée d'entreprises innovantes contribuent elles aussi fortement à la croissance. Les analystes de l'Asie de l'Est contemporaine insistent sur la nécessité de mieux exploiter les savoirs et la recherche et développement, et de remettre à niveau les ressources humaines. Ils conseillent également de renforcer la concurrence entre les entreprises (Chen, 2003 ; Pai *et al.*, 2003 ; Yusuf, 2003).

La montée en puissance de la Chine, qui n'est pas sans conséquences pour l'Asie de l'Est, renforce les pressions concurrentielles pour une remise à niveau industrielle dans ces pays. Les décideurs sont inquiets devant l'évolution des parts commerciales et de la composition des échanges, mais aussi face à la réorientation des flux d'investissement vers la Chine, au détriment des autres économies. Les importations de la Chine et ses échanges tirés par les IDE semblent profiter avant tout aux pays développés (Chen, 2003), alors que les zones de chevauchement commercial les plus importantes concernent ses voisins. Avec l'augmentation progressive des coûts de main-d'œuvre dans les NEI asiatiques et les pays de l'ANASE au milieu des années 90, le Japon a peu à peu reporté ses investissements sur la Chine (Abe, 2003). Ainsi, des pays comme la Malaisie devront réduire leur dépendance vis-à-vis des industries manufacturières intensives en main-d'œuvre et à faible coût salarial (Yusuf, 2003). Des simulations montrent que de nouvelles déperditions en terme de bien-être se feront sentir dans la zone ANASE-4 si ces pays n'arrivent pas à augmenter leurs capacités d'absorption de nouvelles technologies étrangères et à se lancer dans des innovations conçues localement (McKibbin et Woo, 2003). A elles seules, la taille et la rapidité de développement de la Chine signifient que les autres économies d'Asie de l'Est devront procéder à d'importants remaniements et réajustements industriels. Parallèlement, elles trouveront de nouvelles opportunités en termes d'incitations et de stimulations économiques qui pourraient être comparables à celles qui ont suivi la montée en puissance du Japon et des NEI asiatiques au cours des décennies précédentes<sup>18</sup>.

*Gouvernance.* La plupart des aspects de la gouvernance publique nationale sont assimilés au développement institutionnel. Une bonne gouvernance peut être considérée comme un ensemble de « bonnes institutions » associées le plus souvent à la démocratie ; une administration et un système judiciaire transparents et efficaces ; une véritable protection des droits de propriété privée, y compris

les droits de propriété intellectuelle ; des cadres efficaces de gouvernance d'entreprise, au niveau notamment des règles d'information et de la loi régissant les faillites et des systèmes financiers efficaces (Chang, 2002). L'application du cadre analytique à un système de gouvernance « fondé sur les relations interpersonnelles », tel que pratiqué en Asie de l'Est et par opposition au système « fondé sur le droit » qui prévaut dans les pays occidentaux, met en évidence le faible développement — voire l'absence — de ce système de gouvernance dans le système reposant sur les *guanxi* (relations ou accointances ; Li et Park, 2003). Ce défaut des infrastructures institutionnelles de l'Asie de l'Est a fait l'objet d'études approfondies après la crise — nous avons évoqué certaines des évolutions en cours. Reste à vérifier si les attitudes et les comportements évoluent en faveur de la mise en place, et non plus simplement de la création, d'un modèle fondé sur le respect des règles.

L'évolution en direction d'une saine gouvernance publique exige la participation des citoyens, femmes comprises, soutenue par des institutions de la société civile suffisamment solides pour demander des comptes aux pouvoirs publics et contrôler les résultats. A l'échelon des entreprises, cela se traduit par une obligation identique de protéger les actionnaires minoritaires et les investisseurs. Les TIC sont en mesure de fournir les moyens technologiques pour assurer la transition normale d'une gouvernance fondée sur les relations interpersonnelles à une gouvernance fondée sur les règles de droit. Les pays d'Asie de l'Est peuvent s'inspirer des bonnes pratiques adoptées dans les autres pays développés. Les pressions visant à resserrer les relations économiques avec ces pays et, plus généralement, celles liées à la mondialisation, incitent encore un peu plus à opérer cette transition dans la mesure où les coûts nécessaires au maintien d'un système de relations interpersonnelles deviennent exorbitants (Li et Park, 2003). Quoi qu'il en soit, les institutions nécessaires auront besoin de temps pour fonctionner correctement, d'où la nécessité d'un engagement et d'un investissement à long terme.

Les contributions cohérentes des pays de l'OCDE à une bonne gouvernance participent au renforcement des cadres de politiques et des fondements institutionnels par le biais de consultations sur les politiques, d'efforts pour promouvoir la transparence et du transfert des bonnes pratiques (OCDE, 2002b). Les effets de démonstration fondés sur des règles et outils de bonne gouvernance — cadres réglementaires et de supervision compris — peuvent constituer d'utiles points de référence. Afin de réduire les politiques et les pratiques incohérentes, les pays de l'OCDE devraient constamment renforcer leur propre respect des mesures contre la corruption, des instruments internationaux d'investissement ainsi que les *Principes directeurs pour les multinationales*. Ils

devraient également inciter un nombre croissant de pays d'Asie de l'Est à opter pour de tels instruments. L'examen par les pairs permet de préserver un bon niveau de comportements et d'échanges de pratiques et d'expérience.

*Environnement.* Les pays développés ont provoqué l'essentiel des dommages sur l'environnement de la planète et les pays de l'OCDE sont les plus à même, financièrement et institutionnellement, d'en assumer les conséquences. Pourtant, les pressions sur l'environnement proviendront, de plus en plus, des pays en développement qui devront s'engager plus dans la prévention et l'atténuation des impacts. La région de l'Asie de l'Est connaît actuellement de graves problèmes et défis environnementaux (Davis, 2003 ; Banque asiatique de développement, 2001), parmi lesquels :

- une importante dégradation des terres et des sols et une sérieuse déforestation, encore aggravées par des pratiques agricoles intensives ;
- des pénuries d'eau, la pollution de l'air et de l'eau, et la production de déchets solides et toxiques qui augmentera avec une urbanisation aussi rapide qu'anarchique et la croissance de mégapoles ;
- une utilisation de l'énergie non renouvelable insoutenable à terme ;
- la surpêche et la pollution maritime et littorale ;
- les pluies acides, l'émission de gaz à effet de serre et de produits chimiques nocifs pour la couche d'ozone ;
- les menaces pesant sur la biodiversité de l'une des régions disposant de l'une des plus riches natures du monde.

L'accumulation de problèmes existants et émergents menace la santé, le bien-être et la sécurité de la population, particulièrement chez les plus pauvres. Même si les pays d'Asie de l'Est sont sensibles aux risques grandissants provoqués par leur industrialisation et leur croissance rapides, les niveaux de revenu limiteront la volonté et la capacité des populations à y faire face. La diffusion d'informations, la transparence et la participation de la société civile aux prises de décision seront indispensables pour obtenir le soutien politique aux actions à mettre en œuvre.

Bien des problèmes environnementaux ont des effets de contagion et concernent plusieurs pays. La coopération, l'amélioration de la gouvernance et l'intégration des politiques au niveau régional doivent faire partie des futures stratégies. L'importance d'une gestion intégrée des bassins versants, au niveau national aussi bien que régional, fait partie des exemples des champs d'intervention possibles, tout comme la pollution atmosphérique, la raréfaction des ressources halieutiques, le changement climatique et la biodiversité, qui ont un impact

encore plus large puisque mondial (OCDE, 2002d). Les pays de l'OCDE — y compris asiatiques — ont fait de réels progrès dans la gestion des problèmes d'environnement même s'il reste encore beaucoup à faire. Ils ont acquis une vaste expérience en matière de politiques environnementales, d'application des instruments de politique et de conception de solutions technologiques pour résoudre ces problèmes. L'efficacité du processus de transfert des technologies sur lequel s'est appuyée la croissance rapide de l'Asie de l'Est pourrait bien faire partie des solutions permettant de gérer les graves défis environnementaux qui menacent le développement durable de la région.

*Développement du secteur rural.* En dépit d'une réduction remarquable du nombre de pauvres, la pauvreté reste un phénomène essentiellement rural en Asie de l'Est et continuera de poser un défi difficile. Cette concentration disproportionnée des pauvres dans les zones rurales représente 80 à 90 pour cent de la pauvreté de tous les grands pays de la région (FIDA, 2002). Selon des projections de la FAO (*Agriculture mondiale : horizon 2015/2030*, Rome, 2002), le nombre de personnes sous-alimentées en Asie de l'Est tournera toujours autour des 140 millions en 2015 avec, en parallèle, une persistance probable de la pauvreté. Parmi les individus les plus directement menacés par la pauvreté rurale figurent les sans-terres, les exploitants et fermiers marginaux, les femmes et les ménages dirigés par une femme, les populations indigènes, les minorités ethniques, les habitants des forêts et des terres hautes ainsi que les personnes déplacées au sein de leur pays et les victimes des mines terrestres. La pauvreté rurale est étroitement associée aux problèmes d'environnement, surtout dans les zones situées à la lisière de terrains forestiers.

Il est important de bien distinguer les modes de développement des zones rurales et de l'agriculture adoptés dans les économies de l'Asie du Nord-Est (Corée, Japon et Taïpei chinois) et ceux des pays de l'ANASE. A cause de leurs stades différents dans le développement séquentiel, les pays du Sud-Est asiatique ont créé moins d'emplois productifs non agricoles dans leurs zones rurales. L'agriculture reste le premier employeur dans ces pays (à l'exception du Brunei, de la Malaisie et de Singapour), concentrant plus de 40 pour cent de la main-d'œuvre et même, dans certains cas comme au Laos, plus de 80 pour cent des emplois (Booth, 2002 ; Banque mondiale, 2001). Aucun d'entre eux n'a encore atteint le point de départ de la Corée : en 1977, l'agriculture représentait 40 pour cent des emplois avant de chuter, quatorze ans plus tard, à 16 pour cent (Kim et Lee, 2003). Cette situation exige que l'on s'intéresse de plus près à des réformes agraires équitables, aux gains de productivité, aux emplois en dehors des fermes et à l'adaptation des infrastructures économiques, sociales et institutionnelles. La tendance à limiter, et parfois à réduire, les dépenses publiques bénéficiant à l'agriculture devra être renversée.

Pour plusieurs économies de la région, y compris dans le Nord-Est, des mesures d'ajustement structurel permettraient de transformer un secteur agricole traditionnel à la traîne en un secteur plus compétitif et économiquement viable. Pour accroître la compétitivité, il faut réaliser des économies d'échelle ; adopter des normes plus exigeantes, opter pour la qualité et la sécurité alimentaire ; améliorer l'emballage et la livraison ; concevoir des marques et trouver des créneaux pour les produits ; supprimer les restrictions et la protection ; et encourager la recherche et le développement. Le développement d'une industrie agroalimentaire procurerait emplois, valeur ajoutée, poussée des exportations et perspectives pour de nouvelles activités économiques liées à la biologie, les sciences de la vie, etc. Il pourrait également contribuer à réduire les écarts régionaux, les pôles agro-industriels se démarquant de ceux des autres industries et offrant des emplois aux segments les plus pauvres de la population. Toute stratégie d'exportation de produits à forte valeur ajoutée doit cependant tenir compte de deux défis connexes — la concurrence accrue de la Chine et l'escalade des mesures tarifaires et non tarifaires dans les éventuels pays de l'OCDE importateurs. Les pays membres de l'OCDE doivent accorder davantage d'attention à la cohérence de leurs politiques, en limitant le relèvement des droits de douane pesant sur les produits à valeur ajoutée et en s'assurant que les mesures non tarifaires ne sont pas destinées à réduire l'accès des pays en développement aux marchés des pays de l'OCDE.

*Aide internationale.* Alors que les bailleurs ne sont pas tous d'accord sur la façon dont l'aide devrait fonctionner, cette assistance financière a été pour les pays d'Asie de l'Est un vecteur efficace pour développer les ressources humaines, améliorer les infrastructures matérielles et immatérielles, promouvoir le développement des PME et créer diverses institutions en appui à l'industrialisation. Le niveau de priorité évolue en fonction des bénéficiaires et selon les époques. Depuis le début du  $xx^e$  siècle, les infrastructures économiques sont revenues sur le devant de la scène. Du fait d'investissements restreints pendant et après la crise, de nombreux pays en développement dont la croissance est repartie ont été confrontés à l'inadéquation croissante de leurs installations industrielles. Ils se sont donc à nouveau intéressés au déploiement des infrastructures économiques mais, cette fois-ci, en définissant clairement leur rôle dans des programmes sectoriels et, plus généralement, des politiques de développement soigneusement conçues, qui envisagent toutes les implications sociales et environnementales et maintiennent un équilibre satisfaisant avec la construction d'infrastructures sociales. La communauté des bailleurs doit donc proposer des modalités et des zones d'intervention modulables, chacun se positionnant au mieux en fonction de ses avantages comparatifs. Pour que cette approche soit cohérente, une meilleure coordination entre les bailleurs prend encore plus d'importance.

A partir des travaux du CAD et des banques multilatérales de développement, la communauté internationale s'est engagée à fournir et à gérer l'aide de manière plus efficace afin d'accroître son impact sur le développement. Cet engagement, qui fait partie du consensus du Monterrey (2002), est clairement articulé dans la déclaration de Rome sur l'harmonisation (février 2003), suivie et renforcée par la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (mars 2005). La simplification et l'harmonisation des systèmes, des procédures et des exigences des bailleurs — ainsi que la réduction des dépenses afférentes — sont au cœur de cette initiative. L'ambitieux programme de travail adopté à Rome privilégie la mise en œuvre au niveau des pays, l'appropriation par les pays et le leadership gouvernemental, ainsi que le renforcement des capacités et diverses modalités de l'aide. Les bailleurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que les pays partenaires — dont le Cambodge et le Vietnam — coopèrent au sein du groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide et les pratiques des bailleurs afin de prouver qu'ils peuvent gérer de manière efficace et cohérente l'aide accordée, même dans la perspective d'un accroissement des flux. La difficulté consiste à généraliser sur le terrain des cas ponctuels de bonnes pratiques. Des indicateurs de progrès ont été fixés à Paris, avec des objectifs quantifiables qui devraient être adoptés lors du sommet des Nations unies, en septembre 2005.

### ***Les dynamiques pour un nouveau miracle***

Comment expliquer la crise des pays d'Asie de l'Est, rétrospectivement, en se plaçant du point de vue du développement séquentiel en grappe de la région ? Était-ce une aberration temporaire dans un cycle de croissance à long terme ou quelque chose de plus fondamental ? La question de la cohérence des politiques de l'OCDE est-elle pertinente pour l'avenir ?

Plusieurs raisons laissent penser que l'Asie de l'Est continuera d'être le centre de croissance le plus dynamique du monde. Les économies de la région ont globalement fait preuve d'une remarquable résistance aux différents chocs — explosion de la bulle high-tech, récession dans les grands pays de l'OCDE, volatilité et flambée des prix du pétrole, épidémie de SRAS, anxiété face au terrorisme et à la guerre en Irak. Cette résistance s'explique en partie par l'aide de certains pays de l'OCDE, comme le Japon, mais aussi par le fait que, pendant la crise, l'OCDE n'a pas fermé ses marchés aux pays d'Asie de l'Est. En outre, de nouvelles dynamiques de croissance sont à l'œuvre dans la région avec l'ascension de la Chine (et de l'Inde dans la région voisine de l'Asie du Sud), l'émergence de nouveaux acteurs comme le Vietnam, l'augmentation rapide des échanges intra-régionaux et l'avènement du consommateur asiatique, doté d'une plus grande sophistication et d'un meilleur pouvoir d'achat.



Trois questions se posent, avant de savoir si l'Asie de l'Est peut accomplir un nouveau miracle, sur une longue période, en termes de croissance. La première porte sur les politiques et les institutions nationales qui permettront de garantir une répartition plus large et plus équitable des bénéfices de la croissance économique au sein de la société. Si la plupart des pays d'Asie de l'Est ont réussi à éliminer la pauvreté absolue au cours des dernières décennies, ils ont eu moins de succès en termes d'inégalité des revenus. La mise en place d'un système de protection sociale efficace représente un immense défi et des leçons utiles pourraient être tirées de l'expérience des économies relativement avancées de la région (Corée et Taipei chinois).

La deuxième grande question est liée au ralentissement récent des flux d'IDE en direction des pays de l'ANASE, comparés à la Chine. Les pays de l'ANASE à revenu intermédiaire — Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande — sont désormais confrontés à la nécessité d'améliorer leur attractivité pour attirer des IDE alors même que la conjoncture ne cesse d'évoluer<sup>19</sup>. Pour rester attractifs et compétitifs, ils doivent maintenir un environnement propice aux IDE, poursuivre la mise en valeur de leur capital humain et passer à un mode de production à forte intensité technologique — et non plus des facteurs — en évoluant vers une économie du savoir. Ces pays doivent aussi appliquer l'accord AFTA en abandonnant les listes d'exclusion, souvent longues, afin de bénéficier d'un marché élargi et de plus grandes économies d'échelle.

Troisièmement, plusieurs pays à faible revenu — le Cambodge, le Laos et Myanmar — se retrouvent à la traîne ou bien ont du mal à participer au processus de développement de la région. Pour eux, les priorités absolues devraient porter sur le renforcement des institutions (afin de pouvoir assurer un développement économique) et l'élimination progressive de la pauvreté. En termes de politique, une question importante se pose, qui concerne des solutions visant à associer plus directement les programmes d'APD aux échanges et aux IDE grâce à l'accent mis sur le déploiement des infrastructures. S'il faut retenir une leçon fondamentale du développement séquentiel de l'Asie de l'Est, c'est bien celle-ci : le Japon et les autres économies avancées ont considéré que l'octroi d'IDE extérieurs aux pays les moins avancés de la région faisait partie de la restructuration industrielle indispensable pour progresser sur l'échelle technologique et consacrer leurs ressources intérieures à des fins plus efficaces. Désormais, le rôle de ces pays avancés mais aussi des pays à revenus intermédiaires s'avère de plus en plus important pour maintenir cette dynamique.

## Notes

1. Sur ce point, voir Chambre des communes (House of Commons, 2004).
2. Corée, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande (voir section « La crise de l'Asie de l'Est et au-delà » pour plus de détails, p. 25).
3. Chine, Fédération de Russie, Inde, Mongolie, Pakistan, Papouasie Nouvelle-Guinée et république démocratique de Corée.
4. Rappelons que l'influence de la géographie sur le développement revêt aussi des dimensions historiques et culturelles. Au cours de leur histoire (ponctuée, hélas, le plus souvent de guerres et de conflits) mais aussi par le biais d'échanges culturels, les pays voisins tendent à entretenir d'étroites relations — situation qui n'est pas sans conséquences importantes pour le développement économique.
5. Les conclusions tendent à confirmer l'idée selon laquelle les conditions sanitaires liées à la géographie sont probablement un obstacle fondamental à un développement à long terme. Toutes choses égales par ailleurs, un pays impaludé affichera une croissance plus lente — de 0.6 point de pourcentage — que les pays sans paludisme.
6. La création de l'ANASE en 1967 était déjà une manière de répondre aux craintes liées à l'instabilité régnant à l'époque en Indochine et en Chine continentale.
7. Les douze membres fondateurs de l'APEC sont six pays de l'ANASE (Brunei Darussalam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), cinq pays de l'OCDE (Australie, Canada, États-Unis, Japon et Nouvelle-Zélande) plus la Corée (devenue membre de l'OCDE en 1996). L'APEC compte aujourd'hui 21 membres, le Chili ; la Chine ; Hong-Kong, Chine ; le Mexique ; la Papouasie-Nouvelle Guinée ; le Pérou ; la Russie ; le Taipei chinois et le Vietnam ayant depuis rejoint les douze premiers pays.
8. Ces dernières années, le total des flux de capitaux publics (autres apports du secteur public — AASP — compris) a été moins stable que l'APD, du fait notamment des importants prêts d'urgence accordés pendant la crise de 1997-98 et des remboursements opérés les années suivantes. En 2002, le montant total des flux de capitaux publics (APD + AASP) en direction de l'Asie de l'Est a été négatif, à cause des importants remboursements d'emprunt.
9. Les données à la base de ce graphique sont tirées de la publication de l'OCDE *International Development Statistics Online*. Les flux de capitaux publics sont exprimés à la fois aux prix et taux de change courants et aux prix et taux de change constants de 2002. Les indices d'ajustement des flux de capitaux publics ont servi à convertir les flux de capitaux privés aux prix et taux de change courants en volumes. Les flux de capitaux privés couvrent les investissements directs et les prêts bancaires ainsi que les dons d'ONG. Myanmar n'est pas incluse dans les données « Asie de l'Est » de ce graphique.

10. Certains estiment que la baisse des taux d'intérêt américains, au début des années 90, a largement contribué à inciter les capitaux privés à s'orienter vers les économies émergentes (Ferdández-Arias et Montiel, 1996).
11. Ainsi en Thaïlande, le déficit des comptes courants en 1996 s'élevait à -7.9 pour cent du PIB. Il est difficile de définir *a priori* quelle taille peut avoir un déficit « soutenable », les choses dépendant largement de l'opinion des investisseurs, lesquels peuvent être influencés par le niveau de développement du pays, ses carences gouvernementales, la manière dont les fonds sont dépensés, etc.
12. La littérature sur les causes de la crise de l'Asie de l'Est s'est depuis considérablement étoffée. Pour en savoir plus, le lecteur peut notamment consulter Montes (1998), Radelet et Sachs (1998), Reisen (1999) et Woo *et al.* (2000).
13. Le Forum de stabilité financière (FSF) a été créé en avril, avant le sommet de Cologne, pour renforcer la coopération et la coordination internationales dans la supervision et la surveillance des marchés financiers (voir <http://www.fsforum.org>).
14. Il existe actuellement 16 accords d'échanges bilatéraux représentant un montant total de 36.5 milliards de dollars [hors les accords passés dans le cadre de la nouvelle initiative Miyazawa (NMI)] et de 44 milliards de dollars en incluant l'initiative NMI (Kawai, 2004).
15. Citons notamment le projet industriel de l'ANASE (*ASEAN Industrial Project* – 1976), son accord commercial préférentiel (*ASEAN Preferential Trade Arrangement* – 1977), son dispositif de complémentarité industrielle (*ASEAN Industrial Complementation Scheme* – 1981), son dispositif pour les co-entreprises industrielles (*ASEAN Industrial Joint Venture Scheme* – 1983) et l'accord de libre-échange (*ASEAN Free Trade Agreement* – AFTA). Dans le cadre de l'AFTA, l'accord du tarif préférentiel réel commun (*Common Effective Preferential Tariff* – CEPT) permet d'abaisser les droits de douane au sein de la région dans une fourchette allant de 0 à 5 pour cent. Le dispositif de coopération industrielle de l'ANASE (*ASEAN Industrial Cooperation Scheme* – AICO) applique les taux tarifaires du CEPT (0 à 5 pour cent) sur des produits approuvés dans ce cadre afin de renforcer la coopération industrielle dans la région. L'AFTA est complétée par l'accord cadre sur la zone d'investissement de l'ANASE (*Framework Agreement on the ASEAN Investment Area* – AIA), qui garantit la liberté d'investissement et de mouvement de la main-d'œuvre qualifiée, des professionnels et des technologies dans la région.
16. Voir par exemple Scollay et Gilbert (2001, 2003), Cheong (2003) et Urata (2004). Plus généralement, la contribution potentielle du régionalisme sur le développement fait l'objet d'intenses discussions. Voir notamment Kreinin et Plummer (2002) pour un examen critique de cette question.
17. Un travailleur « hautement qualifié » est en général reconnu comme tel du fait de son cursus, de sa qualification professionnelle officielle, de son expérience ou d'un mélange de ces différents éléments. Dans la pratique cependant, cette définition soulève un certain nombre de difficultés concrètes qui rendent les comparaisons internationales très délicates, dans la mesure où ce que l'on entend par travailleur « hautement qualifié » varie considérablement d'un pays à l'autre. Voir OCDE (2003a) pour une discussion approfondie.

18. Voir Reisen *et al.* (2005) pour un débat sur les nouvelles problématiques de l'interdépendance des politiques macro-économiques.
19. Un travail récent de McKibbin et Woo (2003), à propos de l'impact économique global de l'entrée de la Chine dans l'OMC, évoque une possible désindustrialisation de l'ANASE-4 si ces pays laissent filer les flux d'IDE qui leur sont destinés, réduisant par là même le taux de diffusion technologique dont ils bénéficient. Les auteurs affirment que ces pays devraient accorder une priorité absolue à l'approfondissement et à l'élargissement de leur capital humain en accélérant la diffusion des nouveaux savoirs à leurs scientifiques et à leurs gestionnaires et en proposant aux travailleurs déplacés des programmes adéquats de remise à niveau.

## Bibliographie

- ABE, S. (2003), "Is 'China Fear' Warranted?: Perspectives from Japan's Trade and Investment Relationships with China", *Asian Economic Paper*, vol. 2, n° 2, pp. 106-131.
- BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) (2001), *Asian Environment Outlook 2001*, (<http://www.adb.org/Documents/Books/AEO/2001/aeo2020.asp>)
- BANQUE MONDIALE (2001), *Reaching the Rural Poor in the East Asia and Pacific Region*, Inkwell Publishing Company, Inc., Philippines.
- BANQUE MONDIALE (2000), *East Asia: Recovery and Beyond*, Washington, D.C.
- BANQUE MONDIALE (1998), *East Asia: the Road to Recovery*, Washington, D.C.
- BANQUE MONDIALE (1993), *The East Asian Miracle: Growth and Public Policy*, Washington, D.C.
- BOOTH, A. (2002), "Rethinking the Role of Agriculture in the 'East Asian' Model: Why is Southeast Asia Different from Northeast Asia?", *ASEAN Economic Bulletin*, vol. 19, n° 1, pp. 40-51.
- CHAMBRE DES COMMUNES (HOUSE OF COMMONS, 2004), *The Commission for Africa and Policy Coherence for Development: First Do No Harm*, International Development Committee, premier rapport de la session 2004-05, Londres.
- CHANG, H.-J. (2002), *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective*, Anthem Press, Londres.
- CHEN, T.-J. (2003), "Will Taiwan Be Marginalized by China?", *Asian Economic Paper*, vol. 2, n° 2, pp. 78-97.
- CHEONG, I.-K. (2003), "Regionalism and Free Trade Agreements in East Asia", *Asian Economic Paper*, vol. 2, n° 2, pp. 145-180.
- CLAESSENS, S. et J.P.H. FAN (2002), "Corporate Governance in Asia: A Survey", document préparé pour la version électronique de *The International Review of Finance* : [http://faculty.fuqua.duke.edu/~charvey/Teaching/BA456\\_2003/Corporate\\_governance\\_in.pdf](http://faculty.fuqua.duke.edu/~charvey/Teaching/BA456_2003/Corporate_governance_in.pdf).
- DAVIS, J. (2003), "Regional Economic Integration, the Environment and Community", *International Review of Applied Economics*, vol. 17, n° 1, pp. 69-83.
- EICHENGREEN, B. (1999). *Toward a New International Financial Architecture: A Practical Post-Asia Agenda*, Institute for International Economics, Washington, D.C., février.

- FERNÁNDEZ-ARIAS, E. et P.-J. MONTIEL (1996), “The Surge in Capital Inflows in Developing Countries: An Analytical Overview”, *World Bank Economic Review*, vol. 10, n° 1, pp. 51-77.
- FIDA (2002), *Assessment of Rural Poverty: Asia and the Pacific*, Palombi, Rome.
- FMI (1995), *International Capital Markets: Developments, Prospects and Policy Issues*, Washington, D.C.
- FRANKEL, J. et N. ROUBINI (2003), “Industrial Country Policies”, in FELDSTEIN, M., dir. pub., *Economic and Financial Crises in Emerging Market Economies*, University of Chicago Press, Chicago.
- FUKASAKU, K., M. KAWAI, M.-G. PLUMMER et A. TRZECIAK-DUVAL, dir. pub. (2005), *La Cohérence des politiques des pays de l'OCDE à l'égard de l'Asie de l'Est : enjeux pour le développement*, Études du Centre de développement, OCDE, Paris (à paraître).
- FUKASAKU, K. et D. WALL (1994), *La longue marche de la Chine vers une économie ouverte*, Études du Centre de développement, OCDE, Paris.
- GALLUP, J.-L., A. GAVIRIA et E. LORA (2003), *Is Geography Destiny?: Lessons from Latin America*, Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C.
- JAPAN BANK FOR INTERNATIONAL COOPERATION (2000), “Thailand's Eastern Seaboard Development Plan: Comprehensive Impact Assessments” (en japonais), disponible en ligne : <http://www.jbic.go.jp/japanese/oec/post/2000/index.php>.
- KATSELI, L.-T. (1997), “Investment, Trade and International Competitiveness”, in DUNNING, J.-H. et K.-A. HAMDANI, dir. pub., *The New Globalism and Developing Countries*, United Nations University Press, Tokyo.
- KAWAI, M. (2004), “Trade and Investment Integration and Cooperation in East Asia: Empirical Evidence and Issues”, intervention lors de la conférence de haut niveau “Asia's Economic Cooperation and Integration” organisée par la Banque asiatique de développement, 1 et 2 juillet, Manille.
- KAWAI, M. et S. TAKAGI (2004), “Japan's Official Development Assistance: Recent Issues and Future Directions”, *Journal of International Development*, vol. 16, pp. 255-280.
- KENEN, P.-B. (2001), *The International Financial Architecture: What's New? What's Missing?*, Institute for International Economics, Washington, D.C.
- KIM, H. et Y. LEE (2003), “Agricultural Policy Reform and Structural Adjustment: Historical Evidence from Korean Experience”, intervention lors de l'atelier “Policy Reform and Adjustment Workshop”, Wye College, 23-25 octobre, Royaume-Uni.
- KREININ, M.-E. et M.-G. PLUMMER (2002), *Economic Integration and Development: Has Regionalism Delivered for Developing Countries?*, Edward Elgar, Cheltenham.

- KURODA, H. et M. KAWAI (2002), "Strengthening Regional Financial Cooperation in East Asia", *Pacific Economic Papers*, 51, octobre.
- LI, S. et S.-H. PARK (2003), "The Great Leap Forward: The Transition from Relation-Based Governance to Rule-Based Governance", *Organizational Dynamics*, vol. 33, n° 1 2004, pp. 63-78.
- MADDISON, A. (2003), *L'Économie mondiale : statistiques historiques*, Études du Centre de développement, OCDE, Paris.
- MADDISON, A. (1995), *L'économie mondiale 1820-1992 : analyse et statistiques*, Études du Centre de développement, OCDE, Paris.
- MCCAWLEY, P. (1998), "Development Assistance in Asia in the 1990s", *Asian-Pacific Economic Literature*, vol. 12, pp. 41-50.
- MCKIBBIN, W.-J. et W.-T. WOO (2003), "The Consequences of China's WTO Accession for Its Neighbors", *Asian Economic Paper*, vol. 2, n° 2, pp. 1-38.
- MONTES, M.-F. (1998), *The Currency Crisis in Southeast Asia*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapour.
- OCDE (2004), *Examen du Comité d'aide au développement par les pairs : le Japon*, Paris.
- OCDE (2003a), *Migration and the Labour Market in Asia: Recent Trends and Policies*, Paris.
- OCDE (2003b), *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*, Paris.
- OCDE (2003c), *La cohérence des politiques : un impératif pour le développement mondial*, Synthèse, Paris.
- OCDE (2003d), *Le renforcement des capacités commerciales : un élément essentiel pour le développement*, Synthèse, Paris.
- OCDE (2002a), *Towards Asia's Sustainable Development: the Role of Social Protection*, Paris.
- OCDE (2002b), *L'investissement direct étranger au service du développement : optimiser les avantages, minimiser les coûts*, Paris.
- OCDE (2002c), *La Chine dans l'économie mondiale : les enjeux de politique économique intérieure*, Paris.
- OCDE (2002d), *Promoting Environmentally Sustainable Development: Proceedings of a Workshop held on 22-23 November 2001*, Paris.
- OMAN, C. et D. BLUME (2005), « La gouvernance d'entreprise : un défi pour le développement », *Repères* n° 3, Centre de développement, OCDE, Paris.
- PAI, K.-S., K.-H. PARK et S.-I. CHANG (2003), "Koreas's Drive for a Knowledge-based Economy", in KWON, O.-Y., S.-H. JWA AND K.-T. LEE, dir. pub., *Korea's New Economic Strategy in the Globalization Era*, Edward Elgar Publishing Limited, Cheltenham, pp. 215-230.

- PELKMANS, J. et K. FUKASAKU (1995), « Évolution des relations commerciales entre l'Europe et l'Asie : vers un 'continentalisme ouvert' ? », in Fukasaku, K., dir. pub., *Coopération et intégration régionales en Asie*, Banque asiatique de développement et Centre de développement de l'OCDE, Paris, pp. 137-174.
- PETRI, P. (1995), "The Interdependence of Trade and Investment in the Pacific", in CHEN, E.K.Y. et P. DRYSDALE, dir. pub., *Corporate Links and Foreign Direct Investment in Asia and the Pacific*, Harper Educational.
- RADELET, S. et J. SACHS (1998), "The Onset of the East Asian Financial Crisis", *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 28, pp. 1-74.
- REISEN, H. (1999), *Au lendemain de la crise asiatique : comment gérer les flux de capitaux ?*, Cahiers de politique économique, n° 16, Centre de développement, OCDE, Paris.
- REISEN, H., M. GRANDES et N. PINAUD (2005), "Macroeconomic Policies: New Issues of Interdependence", Working Paper n° 241, Centre de développement, OCDE, Paris.
- SCOLLAY, R. et J. GILBERT, (2003), "Impact of East Asian Regional or Subregional FTAs", rapport pour le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, Canberra, mai.
- SCOLLAY, R. et J. GILBERT (2001). *New Subregional Trading Arrangements in the Asia-Pacific*, Institute for International Economics, Washington, D.C.
- THEE, K.W. (1994), "Interactions of Japanese Aid and Direct Investment in Indonesia", *ASEAN Economic Bulletin*, vol. 11, pp. 25-35.
- THOMPSON, E.-R. (2003), "Technology Transfer to China by Hong Kong's Cross-Border Garment Firms", *The Developing Economies*, vol. XLI-1, mars, pp. 88-111.
- URATA, S. (2004), « Vers un accord de libre-échange en Asie de l'Est », *Repères*, n° 1, Centre de développement, OCDE, Paris.
- WOO, W.-T., J.-D. SACHS et K. SCHWAB (2000), *The Asian Financial Crisis: Lessons for a Resilient Asia*, MIT Press, Cambridge MA.
- YUSUF, Z.-A. (2003), "Malaysia's Responses to the China Challenge", *Asian Economic Paper*, vol. 2, n° 2, pp. 46-73.
- YUSUF, S. (2003), *Innovative East Asia: the Future of Growth*, Banque mondiale, Washington, D.C.



## **Autres titres dans la série**

Ces Cahiers de politique économique peuvent être téléchargés à partir de:  
[www.oecd.org/dev/cahiers](http://www.oecd.org/dev/cahiers)  
ou obtenus *via* le mél : [cendev.contact@oecd.org](mailto:cendev.contact@oecd.org)

- Ajustement et équité (N° 1)*  
par Christian Morrisson, janvier 1992
- La Gestion de l'environnement dans les pays en développement (N° 2)*  
par David Turnham, avec Leif E. Christoffersen et J. Tomas Hexner, avril 1992
- La Privatisation dans les pays en développement : réflexions sur une panacée (N° 3)*  
par Olivier Bouin, avril 1992
- Vers la liberté des mouvements de capitaux (N° 4)*  
par Bernhard Fischer et Helmut Reisen, avril 1992
- La Libéralisation des échanges : quel enjeu ? (N° 5)*  
par Ian Goldin et Dominique van der Mensbrugghe, juin 1992
- Vers un développement durable en Afrique rurale (N° 6)*  
par David O'Connor et David Turnham, janvier 1993
- Création d'emploi et stratégie de développement (N° 7)*  
par David Turnham, juillet 1993
- Les Dividendes du désarmement : défis pour la politique de développement (N° 8)*  
par Jean-Claude Berthélemy, Robert S. McNamara et Somnath Sen, avril 1994
- Réorienter les fonds de retraite vers les marchés émergents (N° 9)*  
par Bernhard Fischer et Helmut Reisen, janvier 1995
- Quel cadre institutionnel pour le secteur informel ? (N° 10)*  
par Christian Morrisson, octobre 1995
- Les Défis politiques de la globalisation et de la régionalisation (N° 11)*  
par Charles Oman, juin 1996
- Quelles politiques pour un décollage économique ? (N° 12)*  
par Jean-Claude Berthélemy et Aristomène Varoudakis, septembre 1996
- La Faisabilité politique de l'ajustement (N° 13)*  
par Christian Morrisson, octobre 1996

*Politiques de biotechnologie pour l'agriculture des pays en développement (N° 14)*  
par Carliene Brenner, avril 1997

*La Réforme des fonds de pension : leçons d'Amérique latine (N° 15)*  
par Monika Queisser, janvier 1999

*Au lendemain de la crise asiatique : comment gérer les flux de capitaux ? (N° 16)*  
par Helmut Reisen, janvier 1999

*Gouvernance participative : le chaînon manquant dans la lutte contre la pauvreté (N° 17)*  
par Hartmut Schneider, avril 1999

*La Libéralisation multilatérale des droits de douane et les pays en développement (N° 18)*  
par Sébastien Dessus, Kiichiro Fukasaku et Raed Safadi, septembre 1999

*Éducation, santé et réduction de la pauvreté (N° 19)*  
par Christian Morisson, octobre 2001.

*Le Nouveau Régionalisme en Afrique subsaharienne : l'arbre cache-t-il une forêt ? (N° 20)*  
par Andrea Goldstein, mars 2002.

*Au-delà de Johannesburg : politiques économiques et financières pour un développement respectueux du climat (N° 21)*  
par Georg Caspary et David O'Connor, août 2002.

*Renforcer la participation à la gestion des dépenses publiques : recommandations à l'intention des principaux acteurs (N° 22)*  
par Jeremy Heimans, décembre 2002.

*La Gouvernance d'entreprise dans les pays en développement, en transition et les économies émergentes (N° 23)*  
par Charles Oman, Steven Fries et Willem Buiter, décembre 2003

*Financer les Objectifs du Millénaire pour le développement : idées neuves (N° 24)*  
par Helmut Reisen, avril 2004.

*Quelles politiques pour réduire le coût du capital en Afrique australe ? (N° 25)*  
Martín Grandes et Nicolas Pinaud, septembre 2004

# CAHIERS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

Le Centre de développement s'efforce, dans ses activités de recherche, d'identifier et d'analyser les problèmes qui vont se poser à moyen terme, dont les implications concernent aussi bien les pays membres de l'OCDE que les pays non membres, et d'en dégager des lignes d'action pour faciliter l'élaboration de politiques adéquates.

Les *Cahiers de politique économique* présentent sous une forme concise, facile à lire et à assimiler, les résultats des travaux de recherche du Centre. De par sa diffusion rapide, large et ciblée, cette série est destinée plus particulièrement aux responsables politiques et aux décideurs concernés par les recommandations qui y sont faites.

Les problématiques relatives à la cohérence identifiées lors d'études de cas nationales et régionales peuvent apporter des informations concrètes et extrêmement pertinentes quant aux effets des politiques des pays de l'OCDE sur le développement. Une première étude de cas régionale – qui a bénéficié du soutien du Policy Research Institute du ministère japonais des Finances – s'est intéressée à l'Asie de l'Est. Les liens entre les économies en développement et en transition de la région et les grands pays de l'OCDE sont solides – du fait notamment des échanges internationaux de biens et de services mais aussi *via* les flux de capitaux, de technologie et de main-d'œuvre. L'Asie de l'Est présente donc un intérêt tout particulier lorsqu'il s'agit d'étudier l'impact des politiques de l'OCDE sur le développement. Une question est au cœur des réflexions : dans quelle mesure les différents vecteurs de politique transmis par les pays de l'OCDE – notamment dans le domaine des échanges, de l'investissement et de l'aide – ont-ils ou non contribué au développement de la région ? Sachant en outre que ces influences politiques auront été plus ou moins marquées, selon la capacité de réaction des pays d'Asie de l'Est par l'intermédiaire de leurs politiques nationales. Ce *Cahier de politique économique* retrace les grandes lignes de l'évolution de l'Asie de l'Est sur plusieurs décennies – et notamment depuis le milieu des années 80 – en se plaçant dans l'optique de la « cohérence des politiques » des pays de l'OCDE pour le développement. Il aborde également les grandes questions à l'ordre du jour des politiques régionales, tire les leçons pour d'autres régions en développement et identifie les futurs grands enjeux de la cohérence des politiques dans les pays de l'OCDE.

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16  
France

Tél. : +33 (0)1 45 24 82 00

Fax : +33 (0)1 44 30 61 49

[www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)

